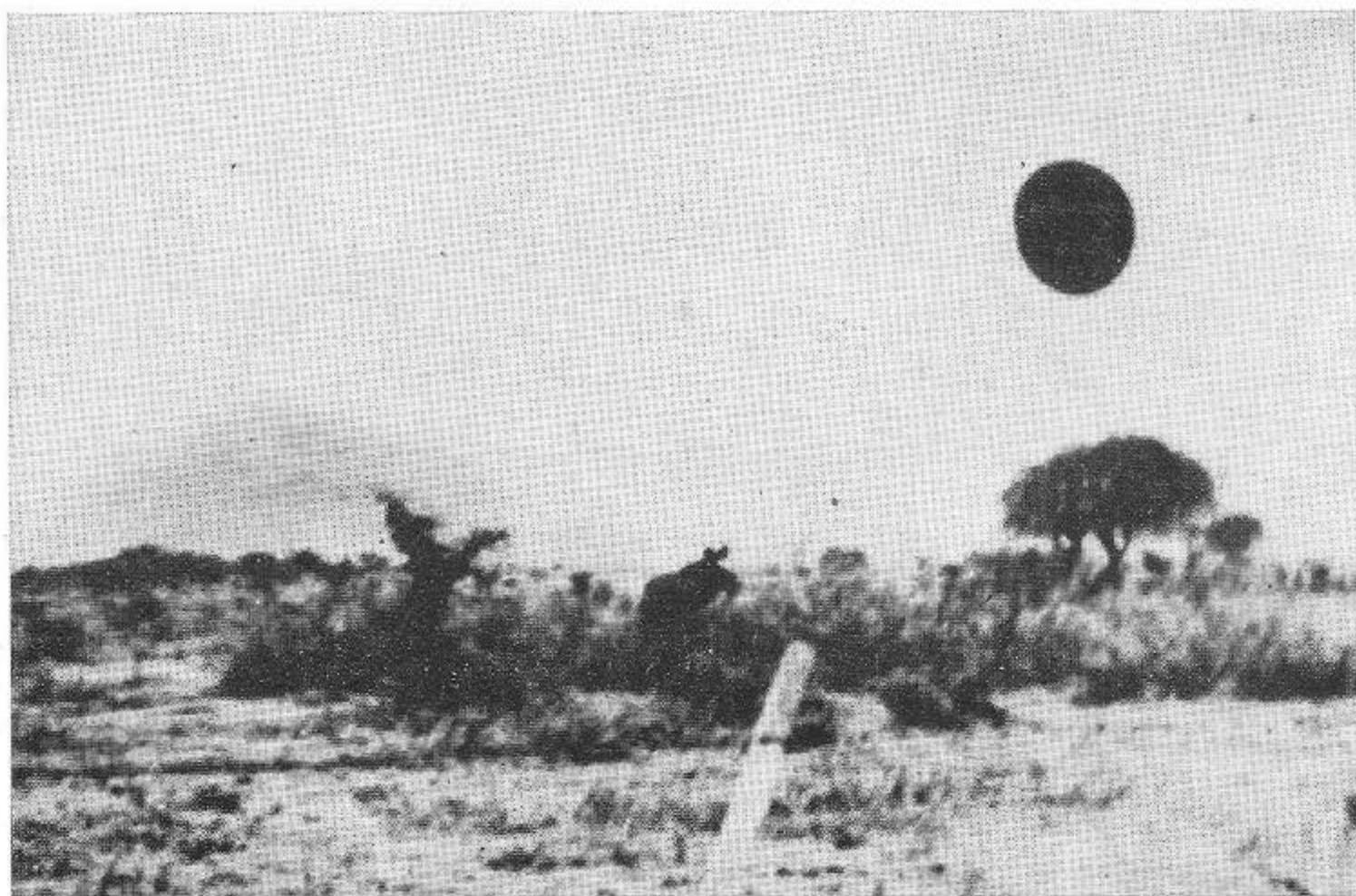


PS

Phénomènes Spatiaux

GROUPEMENT D'ÉTUDE DE PHÉNOMÈNES AÉRIENS

G.E.P.A.



PHOTOGRAPHIE PRISE LE 3 JUILLET 1960 AUX ENVIRONS DE CORDOBA
PAR LE CAPITAINE HUGO F. NIOTTI DE L'ARMÉE DE L'AIR ARGENTINE

(Voir en dernière page de couverture)

PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE

RÉDACTION - ADMINISTRATION

G. E. P. A.

69, rue de la Tombe-Issoire, PARIS 14^e

24 2^{me} Trimestre 1970
- JUIN 1970 -

7,50 F

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1970

Président : M. Lionel CHASSIN, Général d'Armée Aérienne.

Vice-Présidents : M. Edmond CAMPAGNAC, ancien élève de Polytechnique, ingénieur-conseil en automation et en recherche opérationnelle. — M. Raymond LUCAS, ingénieur. — M. Paul MISRAKI, auteur de « Des Signes dans le Ciel ».

Secrétaire général : M. René FOUERE.

Secrétaires-adjoints : Mlle Lina CRISTI. — M. Pierre TEYSSANDIER, ancien élève de l'Ecole Centrale, ingénieur en physique de la relativité. — M. TROUBLE, ingénieur-docteur.

Trésorière : M^{me} Francine FOUERE.

COTISATIONS ET ABONNEMENTS

Les cotisations et abonnements sont annuel et partent du mois de janvier. Les personnes qui verseront leur cotisation ou souscriront un abonnement en cours d'année recevront le ou les numéros de « Phénomènes Spatiaux » déjà parus dans l'année. Le bulletin est servi d'office aux adhérents.

Les cotisations demandées aux membres adhérents sont les suivantes :

Membre ordinaire (France)	25	F
Membre ordinaire (Etranger)	30	F
Membre bienfaiteur (France et Etranger)	50	F

Pour la France et l'Etranger, on peut, sans adhérer au G.E.P.A., se procurer notre bulletin « Phénomènes Spatiaux » dans les conditions suivantes :

Abonnement annuel	30	F
Prix au numéro	7,50	F

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement.

Nos correspondants nous obligeront en nous réglant, toutes les fois qu'ils le pourront, par virement postal adressé au C.C.P.

G.E.P.A. : 7914-47 PARIS

APPEL A NOS LECTEURS

Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs pour la rédaction du bulletin, non seulement en ce qui concerne l'envoi d'information relatives aux observations insolites, mais encore l'envoi d'articles originaux sur le sujet de notre enquête. Nos ressources étant limitées, nous ne pouvons pas promettre de publier dans notre bulletin tous les envois valables.

REUNIONS TECHNIQUES

Le G.E.P.A. organise des réunions techniques réservées aux spécialistes des disciplines scientifiques en rapport avec le problème des soucoupes volantes.

Ces réunions ont lieu au Lycée Rodin, 19, rue Corvisart, Paris (13^e), dans la Salle des Actes mise très obligeamment à notre disposition par le nouveau Proviseur du Lycée auquel nous disons nos plus vifs remerciements.

Le nombre de places étant limité, les personnes désireuses de participer activement à ces réunions sont priées d'en informer le Secrétaire Général du G.E.P.A. :

69, rue de la Tombe-Issoire
PARIS (14^e)

REUNIONS PUBLIQUES

Au Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris-7^e (Métro : Solférino), à 20 h 30, les Vendredis 23 octobre, 20 novembre, 11 décembre 1970 et 22 janvier, 12 février, 19 mars, 23 avril et 21 mai 1971.

Participation aux frais: 3 F.

SOMMAIRE

Editorial, par René Fouéré	1	Complément à notre article « Une soucoupe volante s'aventure dans un hôpital »	20
Le premier livre tchèque sur les UFOs, par Henri Chaloupek	2	Soucoupe volante sur Cluj (Roumanie), une enquête de M. Florin Gheorghita	22
UFOs : Réalité ou fiction ? par le Dr Gerald Rothberg	3	Le cas de San Marti de Tous, par Antonio Ribera	25
Sur le « Livre Noir des Soucoupes Volantes » de Henry Durrant, par Alain Péronny, ingénieur	6	Une nuit d'août 1960 aux Eyzies de Tayac ..	29
OVNIs sur l'Everest en 1933 ? par Samivel ..	7	Observations en Alsace	30
Similitudes et contrastes, par René Fouéré	8	Observations roumaines	32
Les Extra-terrestres, par Jader U. Pereira, secrétaire du GGIOANI	14	Publications signalées	34

EDITORIAL

Le problème des soucoupes volantes reste toujours posé et ceux qui, après avoir pris connaissance, non de l'énorme rapport auquel le Dr Condon a attaché son nom et sa réputation, mais des conclusions de ce rapport, se permettraient d'en douter pourront s'en convaincre en lisant, dans le présent bulletin, l'article que le Dr Gerald Rothberg, qui a travaillé à la Commission du Colorado, a publié dans «*Physics Today*» de décembre 1969. Cet article a été confirmé depuis par celui que le Dr J. Allen Hynek a fait paraître dans «*The Christian Science Monitor*» du 22 avril 1970 et dont il a eu l'obligeance de nous faire parvenir le texte. Personne, pensons-nous, n'osera insinuer que les signataires de ces articles puissent être des hommes scientifiquement incultes ou dépourvus d'informations sur le sujet !

L'interrogation portant sur ces objets insolites demeurant toujours béante, l'enquête va se poursuivre, tout au moins à l'échelon des initiatives privées, et il y a tout lieu de penser qu'elle ne cessera de s'alimenter d'observations nouvelles.

Mais dans quelles conditions et dans quel esprit va-t-elle se poursuivre ?

C'est un point sur lequel il importe de s'interroger, car, dans toute recherche, la qualité des résultats est en rapport nécessaire avec la méthode mise en œuvre, et il se pourrait bien que cette recherche particulière ne soit justiciable, à proprement parler, d'aucune des méthodes qui nous sont familières, à moins qu'on n'entende par «*méthode*» le goût de l'observation précise et une certaine suspension délibérée du jugement, n'excluant toutefois pas la considération d'hypothèses, mais qui seront expressément tenues pour de simples hypothèses de travail et qu'on sera prêt à rejeter à tout instant.

Il n'est pas certain, en effet, que nous puissions parvenir de sitôt à comprendre la signification humaine du problème que posent ces présences insolites. Comme l'a justement dit M. Pierre Guérin, de l'Institut d'Astrophysique de Paris, dans son remarquable exposé sur «*Le rationalisme et la pluralité des mondes habités*» («*Les Cahiers Rationalistes*», N° 192, décembre 1960), elle pourrait dépasser les bornes de l'entendement humain. Nous n'avons effectivement aucune assurance rationnelle que le cerveau humain, malgré le nombre gigantesque de cellules nerveuses qu'il met en œuvre, soit la plus vaste et la plus perfectionnée des machines organiques à penser que la vie ait été capable de construire.

Bien qu'on n'ait encore pu en trouver aucune preuve certaine — qu'il faudrait peut-être chercher à l'intérieur des soucoupes volantes plutôt qu'à l'intérieur des météorites — il ne paraît guère faire de doute, pour la plupart des savants, que la Terre n'est pas le seul berceau de vie intelligente que renferme l'univers et, si l'on admet qu'il puisse exister d'autres formes de vie pensante hors de notre planète, on peut se demander si, dans d'autres conditions d'environnement, de composition du sol et de gravitation, des êtres dotés d'un équipement cérébral surpassant de loin le nôtre n'auraient pas pu surgir. Il paraît, d'autre part, tout à la fois rationnel et raisonnable d'admettre que la complexité des concepts susceptibles d'être élaborés par un être pensant soit en rapport avec le nombre et l'agencement des cellules que comporte son «*ordinateur*» cérébral. De toute façon, l'histoire de la pensée humaine montre qu'il a fallu du temps pour que cette pensée puisse acquérir le sens et la maîtrise des concepts les plus élevés, les plus «*compréhensifs*», dont elle dispose aujourd'hui. En conséquence, des êtres qui n'auraient pas un cerveau structuralement supérieur au nôtre, ni plus riche en cellules nerveuses, mais qui auraient pensé beaucoup plus longtemps que nous, pourraient avoir l'usage de concepts qui nous seraient présentement inintelligibles.

Nous ne devons donc pas perdre de vue que si, dans le proche environnement de la Terre, circulent des machines pilotées par des êtres intellectuellement beaucoup plus âgés que nous, il pourrait nous être parfaitement impossible de saisir leurs intentions. Elles pourraient faire partie d'un système de motivations n'ayant avec le nôtre qu'un rapport très lointain. Il se peut donc que leurs objectifs soient pour nous totalement indéchiffrables en termes de nos propres concepts et que les arguments de ceux qui veulent nier leur existence et celle de leurs «*machines*» (1) en disant : «*S'ils existent, qu'attendent-ils pour se mettre en rapport avec nous, pour se présenter aux chefs de nos gouvernements ?*» soient d'une immense naïveté, et le fait de gens qui, sans réflexion, prêtent leurs propres pensées et leurs propres coutumes à des êtres qui leur sont totalement inconnus. Il se peut que le sens de la présence et des manœuvres de ces êtres soient pour nous strictement «*impensables*», dans l'état présent de développement de notre esprit.

Ces choses ont déjà été dites par d'autres que nous ou par nous-même, mais on ne les répétera jamais assez.

Il est inévitable et même souhaitable — nous l'avons écrit à la fin de l'éditorial du N° 13 de « Phénomènes Spatiaux » — que nous nous efforcions de rendre compte de ce qui nous intrigue en termes de ce qui nous est connu, mais il faut, en pareille matière, nous méfier de la précipitation et des conclusions prématurées qui se voudraient définitives.

Mieux vaudrait, croyons-nous, suivre le conseil que donnait, à l'une de nos réunions techniques, un ingénieur hautement qualifié qui dirige un centre de recherche d'une grande firme industrielle : assembler comme les éléments d'un puzzle, toute l'information possible sur le sujet, nous en pénétrer intimement et attendre que, dans le silence de notre esprit, cette masse d'éléments informationnels prenne soudain une signification inattendue et révélatrice.

René FOUÉRE.

(1) Qui, comme le disait si pertinemment notre ami Antonio Ribera, n'en sont peut-être pas, au sens usuel de ce terme.

LE PREMIER LIVRE TCHÈQUE SUR LES UFOs

par Henri CHALOUPEK

Notre ami Jaroslav Kalista a eu la bonté de nous envoyer fin décembre 1969 le premier ouvrage édité à Prague, en langue tchèque, traitant du problème des UFOs.

Nous avons eu le plaisir d'en donner un assez large aperçu lors de la réunion publique du G.E.P.A. du 20 février 1970. Ici, nous serons plus bref.

Le titre de l'ouvrage est « *Zahady letajicich taliru* », c'est-à-dire « Les énigmes des soucoupes volantes ». L'auteur en est l'ingénieur Wenceslas Patrovsky.

Il s'agit d'un excellent livre de vulgarisation sur le problème des UFOs où sont résumés, en 21 chapitres et 220 pages 14x20, les principaux éléments du sujet.

L'auteur débute par les affaires Arnold et Mantell, puis nous parle des observations de l'Antiquité et du Moyen Age, insistant plus particulièrement sur les observations faites au-dessus de la Bohême à cette époque. Il revient à la nôtre avec la nomenclature des principaux cas signalés aux U.S.A. de 1950 à 1968. Puis, il traite des effets physiques provoqués par les soucoupes volantes et prouvant la réalité du phénomène. Il en profite pour parler des travaux de Menzel et explique pourquoi il conteste les arguments du savant américain.

Ensuite, il décrit de nombreux cas rapportés en Amérique Latine, en Australie, dans l'Antarctique et en Europe occidentale.

Les rencontres avec les humanoïdes forment un chapitre à part et un autre chapitre spécial est consacré aux UFOs vus par l'objectif.

De même, un chapitre ne traite que des « soupçonnés et de leurs congrès ». Un autre chapitre est réservé à l'étude de la question « La Terre a-t-elle été visitée par des êtres venus de l'espace ? »

Puis l'auteur aborde le problème des observations de soucoupes volantes en Europe centrale et en U.R.S.S. expliquant pourquoi, pendant longtemps, les

informations concernant ce problème ne furent pas prises au sérieux. Il parle de la contribution apportée par le Dr J. Allen Hynek, savant américain d'origine tchèque, lors de la conférence du 1.9.1967 au planétarium de Prague, contribution qui ouvrit de nouveaux horizons pour de nombreux chercheurs.

Tout cela est suivi de propos sur les observations tchécoslovaques, polonaises et soviétiques.

Le mystère du météore de la Tounouska de 1908 est également analysé et les diverses hypothèses formulées au sujet de ce météore sont exposées. L'auteur se rallie à celle qui fait intervenir un noyau de comète.

Il traite ensuite des conditions de la vie dans l'univers et des diverses énigmes qui mettent la science dans l'embarras.

Il termine son livre par une longue et intéressante dissertation sur le problème des UFOs vu par la chimie, la physique, les analyses statistiques et logistiques, dissertation au cours de laquelle sont abordées les questions touchant les dimensions multiples, les univers parallèles et les possibilités de voyages stellaires et galactiques au moyen de l'hyperespace, du contrôle et de l'annihilation de la gravitation, par la maîtrise des champs électromagnétiques. En ces matières, l'auteur s'appuie sur les travaux de Burkhard Heim lesquels, conclut-il, nous apporteront bientôt la preuve qu'il nous faudra envisager de nouvelles lois physiques remettant en question celles dont nous avons présentement l'usage.

Tiré à 28 000 exemplaires, l'ouvrage fut épuisé en un mois et demi. M. S. Bartl, secrétaire du centre UFO de Prague nous a écrit, lors de notre récent voyage dans cette ville, la prochaine sortie de deux autres livres tchèques traitant de ces problèmes. Il nous en a promis l'envoi et nous ne manquerons pas d'en rendre compte ici.

Dans notre éditorial du N° 23 de « Phénomènes Spatiaux », en page 1, nous avons signalé l'article publié par M. Gerald Rothberg sous le titre « UFOs : fact or fiction ? » dans la revue « Physics Today » de « The American Institute of Physics », 335 East 45 Street, New York, et nous avons marqué notre intention de reparler de cet article dont nous n'avons cité qu'un court extrait.

On en trouvera ci-dessous la traduction

intégrale, due à notre ami Hervé Matte, à qui nous disons toute notre gratitude pour le concours qu'il nous a ainsi apporté.

Nous disons tous nos remerciements à l'« American Institute of Physics », qui a bien voulu nous permettre de publier cet article. Sous réserve d'une autorisation de l'auteur, que ce dernier nous a très aimablement accordée. Ce dont nous lui sommes très reconnaissant.

(Copyright « Physics Today », December 1969)

UFOs : RÉALITÉ OU FICTION ?

par Gerald ROTHBERG
professeur associé de physique
au Stevens Institute of Technology

SCIENTIFIC STUDY OF UNIDENTIFIED FLYING OBJECTS. E. U. Condon, scientific director ; Daniel S. Gilman, ed. E. P. Dutton, New York 1969. Relié \$ 12.95, broché 1.95.

ALIENS IN THE SKIES. Par John G. Fuller.

Si l'on me demandait quelle est la ligne de conduite à suivre en priorité pour étudier les objets volants non identifiés (OVNI), je répondrais sans aucun doute : « Examinez tout avec scepticisme ». Je veux dire vraiment *tout*, aussi bien l'aspect « contre » que l'aspect « pour » de la controverse sur les OVNI. Trop de personnes sont incapables de se plonger dans l'étude du sujet sans devenir en définitive les défenseurs acharnés des points de vue qu'ils ont adoptés. J'aime à penser que cela ne m'est pas encore arrivé mais, afin que le lecteur puisse juger en connaissance de cause, j'indiquerai tout d'abord quels sont mes antécédents en la matière.

Durant l'été 1967, j'ai travaillé au sein de la Commission sur les Objets Volants Non Identifiés de l'Université du Colorado, dirigée par Edward U. Condon. Parce que j'étais convaincu que si les OVNI pouvaient apporter la preuve de l'intelligence extra-terrestre (IET), ce serait la plus grande découverte de tous les temps qui serait ainsi faite. La première difficulté, cependant, est de répondre à la question suivante : « Qu'est-ce qui constitue une preuve ? » A l'un des extrêmes se situe l'attitude de Condon¹ : « Je croirai aux soucoupes extra-terrestres lorsque j'en aurai vu une, touché une, quand j'aurai pénétré dans l'une d'elles [et que je l'aurai] remorquée jusqu'à un laboratoire, et quand j'aurai obtenu le concours de personnes compétentes pour l'examiner avec moi. » A l'extrême opposé se trou-

217 pages. Putnam, New York 1969. \$ 5.95.

UFO's? YES!: WHERE THE CONDON COMMITTEE WENT WRONG. Par David R. Saunders et R. Roger Harkins. 256 pages. The New American Library, New York, 1969. \$ 0.95.

vent les mystiques fanatisés qui se sont rassemblés autour de certains de ceux qui se sont proclamés « contactés ».

Cette question de la preuve, déjà délicate, est compliquée au surplus par des considérations d'ordre économique. Avec ses ressources limitées — 526.000 dollars —, le projet OVNI de l'Université du Colorado a fourni un effort minimum satisfaisant. Une recherche approfondie requerrait des mises de fonds d'un ordre de grandeur supérieur. James E. McDonald, par exemple, professeur de météorologie et doyen de physique de l'Institut de Physique Atmosphérique de l'Université de l'Arizona, parle d'un effort financier comparable à celui qui permet actuellement à la NASA de fonctionner. Confronté aux implications économiques éventuelles, il faudrait que j'aie une très grande confiance dans mon dossier avant de pouvoir accepter l'IET comme une hypothèse de travail valable permettant de recommander une enquête sur une vaste échelle.

A peu près toutes les informations sur les OVNI dont nous disposons proviennent de rapports d'observations visuelles. Certaines de celles-ci sont réellement surprenantes et mystérieuses. Elles font naître en moi une vive impression de malaise, parce qu'il est si facile d'être trompé et parce qu'à la suite de ma collaboration au projet Colorado en tant qu'enquêteur sur le terrain, je suis plus sceptique même qu'auparavant. Une nuit, par exemple, j'étais à Harrisburg, en

Pennsylvanie, lorsqu'une douzaine de personnes rapportèrent qu'elles avaient observé un objet situé à 1000 pieds au-dessus de la ville, qui jetait des éclairs rouges, blancs et bleus. Or, celui-ci se révéla n'être que l'étoile Capella, qui fut également, par la suite, à la source d'un rapport sur un objet doté d'antennes protubérantes et d'un dôme.

La raison qui m'avait conduit à travailler au sein de la commission Colorado, c'était la tentative que je voulais faire d'améliorer l'objectivité des données en obtenant des observations enregistrées par des appareils ou combinant la perception visuelle et l'enregistrement à l'aide d'instruments. Ceci avec une équipe de scientifiques préparés par avance à se rendre sur les lieux avec l'appareillage adéquat et disposant de possibilités de déplacement satisfaisantes. Cet objectif apparaissait réalisable parce que, parfois, l'on signale un brusque développement de l'activité des OVNI à l'intérieur d'une zone géographique peu étendue. Il arriva que, cet été-là, une éruption de cette sorte se produisit dans la région de Harrisburg ; après un mois de préparation au quartier général de la commission, à Boulder, j'en passai un autre sur les lieux, effectuant ce que je considère être la tentative la plus valable que l'on ait faite jusqu'alors de voir et d'enregistrer un OVNI sans recourir à des intermédiaires. Une brève description de cet effort apparaît sous la forme du cas 27 du rapport de la commission d'étude des OVNI. J'ai personnellement enquêté sur une centaine d'observations et pris 9000 images avec une caméra à réglage automatique du diaphragme, installée au centre des activités, mais je n'ai jamais ni vu ni enregistré un seul OVNI. Trois ou quatre des observations sur lesquelles je me suis penché attentivement sont aussi intéressantes que certains cas classiques contenus dans les livres écrits sur les OVNI, et c'est ce résidu agaçant qui m'empêche de rejeter le problème tout entier pour cause de ridicule. Lorsque vous arrivez sur les lieux d'une observation moins de 30 minutes après celle-ci et que les membres d'une famille, à l'ordinaire normale et respectable, vous disent qu'un grand disque lumineux muni d'un dôme et d'une lumière rouge éclatante vient de planer à 30 pieds au-dessus de leurs têtes, il est difficile de penser qu'ils n'ont pas vu quelque chose de réel et d'étrange.

Tous ceux qui sont intéressés par la question des OVNI doivent lire le rapport du projet Colorado, « Scientific Study of Unidentified Flying Objects ». Il contient près de mille pages, mais, à la première lecture, il est possible d'en sauter plusieurs centaines, qui renferment des informations techniques sur des questions annexes.

« Aliens in the Skies », de John G. Fuller, est pour l'essentiel la simple transcription du « Symposium sur les Objets Volants Non Identifiés », qui s'est tenu le 29 juillet 1968 dans le cadre du Comité, de la Chambre des Représentants, pour l'étude des problèmes Scientifiques et Astronautiques. Lors de cette rencontre, six savants réputés, dont McDonald et J. Allen Hynek, professeur, directeur du département d'astronomie de la Northwestern University et conseiller scientifique en chef sur les OVNI, de l'Armée de l'Air, présentèrent la défense d'une étude des OVNI poursuivie et développée, en totale opposition avec la recommandation finale du projet Colorado.

Fuller a écrit deux autres ouvrages sur le sujet, « Incident at Exeter » et « The Interrupted Journey », mais son livre le plus récent n'est assurément pas de la même qualité. Mises à part un certain nombre de remarques désobligeantes sur Condon et de reproductions de commentaires sur la question du témoignage, il n'y a rien dans ce livre que l'on ne trouve dans la transcription imprimée disponible auprès du gouvernement². Une partie de la documentation la plus importante du symposium se compose de travaux préparés pour cette manifestation et proposés pour y être présentés mais qui ne furent pas exposés oralement lors des séances. La plus grande partie de cette documentation est absente du livre de Fuller, auquel manque également une table des matières et où l'on ne trouve pas non plus la liste des membres du Congrès qui participèrent au symposium.

Le livre de David R. Saunders et R. Roger Harkins, « UFO's? Yes! : Where the Condon Committee Went Wrong », est destiné à être lu avant le rapport de la commission lui-même car, comme le livre de Fuller, il cherche à mettre en question la confiance que l'on peut accorder au rapport, en mettant en doute l'objectivité de Condon et celle de l'administrateur de la commission, Robert J. Low. A mon avis, le rapport représente réellement l'opinion d'une fraction importante de l'équipe dirigeante, peut-être même de la majorité, et par conséquent l'on ne saurait y trouver à redire sur le plan du parti pris. Pour ma part, j'aurais été moins négatif et j'aurais recommandé la poursuite d'études sur une petite échelle.

Bien que le rapport suggère l'acceptation de propositions de recherches par les administrations qui les subventionnent habituellement, il paraît très improbable que les procédés couramment utilisés lors de l'examen des propositions permettront de donner naissance à la moindre aide pécuniaire. J'aimerais savoir si quelqu'un a soumis une propo-

sition de recherches sur les OVNI. Quelle que soit l'opinion que l'on ait à propos de la controverse entre Saunders d'une part, Condon et Low de l'autre, controverse qui, en définitive, a été rendue publique par le biais de l'article de Fuller publié par « Look »¹, et qui a eu comme conséquence, pour Saunders, son renvoi du projet, le livre de ce dernier et celui de Fuller sont, de fait, d'importants compléments au rapport présenté par la commission.

Durant la période d'activité de la commission, Harkins était journaliste au « Boulder Daily Camera ». Saunders, lui, est professeur de psychologie à l'Université du Colorado. Il fut l'un des principaux enquêteurs et la force motrice du projet. Il a composé un catalogue qui, lorsque j'ai quitté la commission, comprenait approximativement 2000 observations. S'il n'est pas rebuté par le titre à sensation et par la couverture du livre, le lecteur qui a l'esprit de recherche y trouvera un récit très intéressant des activités internes du projet et des conflits qui en ont provoqué la scission.

Mais le livre renferme davantage que cela. Le titre « UFO's? Yes! » signifie que Saunders est à présent convaincu qu'il existe un petit nombre d'OVNI « véritables », c'est-à-dire qu'il existe des rapports d'observations d'OVNI qui ont pu être soumis à un examen minutieux, sur lesquels une enquête a été menée et dont aucune explication en termes de phénomènes connus n'a pu être découverte. Ce point important a été également souligné à de nombreuses reprises au cours du symposium sur les OVNI. Saunders pense aussi que l'IET est l'explication la moins invraisemblable de ces véritables OVNI. Ce jugement est en complète contradiction avec le rapport de la commission, qui minimise l'importance des quelques observations inexplicables qu'il contient en les enterrant sous une masse de cas qui ont été expliqués de manière plausible. Des 59 enquêtes que le projet a conduites sur le terrain, aucune, bien entendu, n'apporte un soutien concluant à la cause de l'IET, mais quelques cas intéressants restent inexplicables. Ils auraient dû être mis en évidence d'une manière saillante, afin d'assurer qu'ils ne seraient pas négligés par le lecteur. Ils contiennent peut-être les seules informations utiles de toute l'étude. En réalité, les arguments du projet contre les OVNI sont plus puissants que ces chiffres ne l'indiquent. De nombreuses observations sont discutées dans d'autres sections du rapport et sont expliquées de manière satisfaisante, mais il est possible que des centaines d'autres, dont la plupart ont été également expliquées, n'apparaissent même pas ; ainsi, les cent enregistrées à Harrisburg et les nombreuses autres sur lesquelles l'en-

quête a été menée téléphoniquement et qui ont été écartées avant qu'une équipe d'enquêteurs ne fût dépêchée sur le terrain.

Saunders débat de ce qu'il considère comme la preuve la plus convaincante de l'existence de véritables OVNI. Il décrit également ses recherches actuelles sur les aspects statistiques et psychologiques présentés par le problème des OVNI et les possibilités d'études futures. L'on trouve aussi dans son livre les descriptions de quelques autres observations d'OVNI, descriptions qui semblent parfois surfaites lorsqu'on les compare à celles qu'en donne le rapport du projet.

Ces trois livres devraient connaître une large audience. Si, par sa nature même, le sujet est sensationnel et si parfois les documents se lisent comme des romans policiers de première qualité, la culture scientifique des enquêteurs n'en apparaît pas moins clairement. Aucun de ces livres, notons-le, ne devrait être lu indépendamment des autres.

Un aspect contrariant du projet, c'est, dans les études de cas, la volonté délibérée de dissimuler les noms des témoins et les lieux exacts des observations. La raison de ceci n'apparaît pas clairement, parce que cette méthode n'est pas utilisée de manière logique dans le rapport et parce que, dans de nombreux autres cas, ces identifications sont faites. De plus, certains de ces cas sont des classiques de la littérature sur les OVNI. Ce procédé rend difficile la comparaison des résultats de l'enquête menée par le projet sur un rapport d'observation d'OVNI avec les descriptions données dans les autres livres. Deux des exemples les plus marqués de cette difficulté sont le cas 5 du rapport, qui apparaît à la page 126 de « UFO's? Yes! » et le cas 42, qui figure à la page 197 de ce même livre. La discussion de l'orthogénie, c'est-à-dire la disposition en ligne droite de plusieurs lieux d'observation d'OVNI, faite par Paul Julian et liée aux discussions de Saunders, figure dans le rapport (section 6, chapitre 10) mais n'est pas mentionnée dans l'index.

Le point de vue exprimé dans le rapport de la commission est que, excepté un modeste pourcentage, tous les comptes rendus d'observation d'OVNI peuvent être expliqués de manière rationnelle, y compris certains qui paraissent fort étranges. Il est donc vraisemblable que le résidu de rapports non expliqués pourrait l'être également si l'on disposait d'informations supplémentaires, et que l'hypothèse de l'IET n'est ni nécessaire, ni féconde. Saunders, McDonald et d'autres pensent que parmi ce résidu se trouvent des cas pour lesquels il est possible de démontrer qu'ils ne sont dus à aucun phénomène naturel connu. Nous aurions

à présent besoin que quelque journal honorablement connu ouvre ses colonnes à cette légitime controverse scientifique et publie des analyses de rapports sur les OVNI, à propos desquels les tenants de la thèse de l'IET feraient aussi état de leurs conclusions. Qui sait ? Il se pourrait, bel et bien, qu'ils eussent raison.

Références

1. W. Rogers, « Look », 31, 6, 76 (1967).
2. « Symposium on Unidentified Flying Objects. » Publication PB 179541. Clearing-house for Federal Scientific and Technical Information. US Department of Commerce, Institute of Applied Technology, Springfield, Va. 22151.
3. J.C. Fuller, « Look », 32, 10, 58 (1968).

SUR LE "LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES" DE HENRY DURRANT

par Alain PÉRONNY, ingénieur

Il est paru récemment chez Robert Laffont un ouvrage intéressant qui se distingue, à plus d'un titre, des ouvrages déjà publiés dans la même collection.

L'auteur, journaliste de profession, rassembla un matériel documentaire qui devint vite considérable, de sorte que l'ouvrage dépassa le cadre restreint d'un manuel de base pour devenir pratiquement un énorme dossier extrêmement documenté. Le plan en est strictement chronologique et l'histoire des phénomènes OVNI s'y trouve découpée en quatre grandes périodes.

La première, intitulée « Le temps des « Légendes » », débute à la préhistoire et se termine en 1944.

Nous y retrouvons des textes anciens et sacrés, des personnages et des lieux que nous connaissons bien, des récits relatifs à des contrées ou à des peuples plus ou moins légendaires : Ezéchiël, Grégoire de Tours, Detchani, les Atlantes, etc.

Si leur interprétation est parfaitement plausible, et si cette partie présente un intérêt historique et documentaire certain, sa valeur scientifique et « positive » reste discutable. En fait, l'histoire abonde de récits de machines volantes suffisamment explicites pour qu'il n'y ait nul besoin de les interpréter.

L'année 1944 marque un point de référence, car, pour la première fois, un gouvernement crée un organisme officiel spécialement chargé d'enquêter au sujet des OVNI. Pour l'auteur, cette date est plus importante que 1947 (marquée par l'incident Kenneth Arnold) qui a été souvent considérée comme le point de départ de l'ère contemporaine des OVNI, ou que 1943 (projet Massey).

La seconde période, intitulée « Les faits s'accablent », se situe entre 1944 et 1957 et marque les débuts de « notre » ère de prise en considération du problème.

La troisième période « Analyse du Phénomène » couvre la décennie 1958-1968 : Pour la première fois des études et analyses sérieuses sont faites, par exemple celle de Jacques Vallée sur ordinateur ;

c'est l'époque où démarre le rapport Condon, où les Soviétiques s'intéressent au plus haut point et en haut lieu au problème, etc. Enfin, jusqu'au terme de l'année 1968 tout laissait croire à la publication imminente des résultats, même provisoires, mais sérieux et positifs, de ces études. Mais l'année 1969 voit la publication du rapport Condon, et les vives réactions et critiques qu'il suscita, et continue de susciter, dans le monde entier parmi les spécialistes, pour une fois unanimes.

La quatrième période a donc, en réalité, bien mal commencé, mais...

Signalons enfin que l'ouvrage de M. Henry Durrant comporte, entre autres compléments, un glossaire, explicitant les sigles et termes techniques utilisés, ainsi qu'un index des publications consacrées aux OVNI, où ces publications sont classées par pays et qui a l'intérêt d'être le plus complet que nous ayons rencontré dans un ouvrage de ce genre.

Bien que, compte tenu de l'action que mène la GEPA et de la « politique » qu'il s'est donnée, nous ayons dû faire quelques réserves sur la première partie de l'ouvrage de M. Durrant, nous n'en tenons pas moins à dire que cet ouvrage, extrêmement documenté et intéressant, méritait d'être signalé.

Note de René Fouéré

Nous tenons personnellement à faire les plus expresses réserves sur les interprétations qu'on trouve dans cet ouvrage, et dans bien d'autres, de vestiges scripturaires, peints ou gravés, sculptés ou architecturaux, qui nous viennent de la préhistoire ou de civilisations très anciennes dont les spécialistes eux-mêmes ont peine à pénétrer la pensée symbolique et iconographique, quand ils n'échouent pas complètement à la saisir.

Sauf lorsqu'on s'attaque aux textes traditionnels de l'Inde — où l'on trouve effectivement des « récits de machines volantes suffisamment explicites pour qu'il n'y ait nul besoin de les interpréter » —, on s'expose aux plus graves

erreurs (voir, par exemple, dans « Phénomènes Spatiaux » N° 23, p. 30, l'épisode du « cosmonaute » de l'Empire de Grande-Moravie, et notre propre commentaire p. 31) en projetant littéralement telles quelles, avec une facilité et une assurance déconcertantes, les images de la technique spatiale présente sur des vestiges du passé qui ne pourraient être approximativement situés dans leur véritable contexte culturel qu'au prix de longues années de recherches et d'études archéologiques. Et ceux qui, victimes d'une illusion parfaitement compréhensible et naturelle, projettent ainsi leurs propres perceptions actuelles et leurs propres souvenirs, sur des témoignages d'un passé si lointain ne paraissent pas s'aviser que d'autres époques auraient pu ou pourront trouver de tout autres versions, tout aussi plausibles au jugement de ces époques, que celles qu'eux-mêmes

s'en donnent en regardant ces témoignages avec les yeux de leur temps.

Ajoutons, pour en revenir au livre de M. Durrant, que le parallèle établi (p. 21) entre les disques de pierre de Baian-Kara-Oula et les mémoires à disque de métal de la SAGEM est techniquement irrecevable. Nous ne sommes pas d'accord, non plus, avec l'explication (pp. 160 à 162) de la célèbre panne survenue aux U.S.A. et au Canada le 9 novembre 1965 et, à ce propos, nous renvoyons le lecteur à l'article très documenté de Michel Troublé et de nous-même publié dans le N° 11 de « Phénomènes Spatiaux » (pages 8 à 13).

Cela dit, nous n'en pensons pas moins, avec Alain Péronny, que le livre de Henry Durrant a de très grands mérites et constitue, pour ceux qui s'intéressent à la recherche en matière de soucoupes volantes, un document des plus précieux.

OVNIS SUR L'EVEREST EN 1933 ?

par SAMIVEL

Samivel n'a cessé depuis des années de nous apporter ses encouragements. Il nous a donné en outre, sur des incidents survenus dans les cieux de l'Islande et de la Norvège, un article qui a paru en page 28 dans le N° 19 de « Phénomènes Spatiaux » et dans la présentation duquel nous avons dit que Samivel, écrivain et conférencier bien connu, est membre du Club des Explorateurs Français et a été jadis président de la Table Ronde Internationale du film d'exploration.

Il nous a récemment adressé un texte dont il nous a dit : « J'ai pensé que cette note pourrait vous intéresser pour le bulletin du GEPA. A ma connaissance, la « vision » de Smythe à l'Everest n'a jamais été annexée au dossier OVNI. Le lieu même lui confère un intérêt particulier (sans parler de la date) ».

Nous reproduisons ci-après le texte que nous avons reçu de notre obligeant correspondant et pour lequel nous lui exprimons nos vifs remerciements.

La quatrième expédition britannique au mont Everest eut lieu en 1933. Elle comptait parmi ses membres Frank S. Smythe, personnalité assez remarquable, dont les qualités sportives ne nuisaient ni à celles de l'observateur ni à celles de l'écrivain. Au cours d'une ultime tentative vers le sommet engagée en compagnie d'Eric Shipton, ce dernier déclara forfait et Smythe poursuivit solitairement, puis, à la limite de ses forces, revint sur ses pas vers le Camp VI. Il se trouvait donc ce matin-là (mai 1933) entre le sommet (8888 m) et le dernier bivouac (8350 m). Et c'est alors que lui advint une aventure...

« ...Etrange, c'est le moins qu'on en puisse dire. Ce fut, selon toute probabilité, une hallucination, due au manque d'oxygène qui affecte non seulement les facultés corporelles mais aussi les facultés mentales. Je redescendais vers le Camp VI, quand le hasard me faisant regarder en l'air, j'aperçus deux objets noirs flottant dans le ciel bleu. Leur forme était celle des « saucisses » d'observation, sauf que l'un d'eux paraissait muni de courts ailerons. Planant,

immobiles, ils semblaient se gonfler et se dégonfler alternativement, comme s'ils respiraient. Je les regardais fixement, abasourdi, avec un intérêt extrême. J'avais le sentiment que mon cerveau fonctionnait normalement, mais pour me mettre à l'épreuve, je détournai mon regard. Les objets disparurent de ma vue, mais quand je ramenai mon regard, ils étaient toujours là. Une deuxième fois, je regardai ailleurs, mais en identifiant cette fois par leur nom, en manière de test mental, divers détails du paysage. Et pourtant, quand mon regard les chercha de nouveau, les « objets » étaient toujours visibles. Une ou deux minutes plus tard, un brouillard dérivait par le travers de l'épaule Nord-Est de l'Everest, au-dessus de laquelle ils étaient suspendus. Il s'épaissit, masqua progressivement les objets et ils disparurent à ma vue. Quelques minutes encore passèrent et le brouillard se dissipa. Je regardai de nouveau, m'attendant à « les » voir, mais « ils » s'étaient évanouis, aussi mystérieusement qu'ils étaient apparus. S'il s'agissait d'une illusion d'optique, elle était vrai-

ment curieuse. Mais il est possible que la fatigue grossisse au-delà de toutes proportions une chose dont on pourrait donner une explication parfaitement banale et rationnelle. C'est tout ce que je puis dire à ce propos et l'affaire en reste là.»

(Extrait de «L'Aventure Alpine», de Frank S. Smythe, traduction de J. et F. Germain, Artnaud, éditeur 1951, pages 240 et 241).

Commentaire (de Samivel) : On remarquera l'extrême prudence dont fait preuve ce témoin solitaire indiquant lui-même les arguments contre la réalité de ses observations : état dépressif dû au manque d'oxygène et à l'épuisement. Mais il y a aussi les arguments «pour». En 1933, il n'était nullement question de «soucoupes volantes». Pourtant la forme des deux objets (aspect lenticulaire d'un ballon captif vu par le travers, avec renflements latéraux) et leurs caractéristiques (immobilité dans l'espace, silence, disparition) évoquent celles des «futurs» OVNI. Il y a aussi ce détail assez précis, et technique, des ailerons pour l'un d'entre eux, qui ne correspondent guère aux phantasmes. Par contre, celui des gonflements et dégonflements alternés aurait bien pu être dû à la fatigue d'un regard fixant, en l'absence de toute échelle, deux objets sur fond bleu sombre éblouissant. Mais depuis quand, d'autre part, une vague de brouillard efface-t-elle une hallucination ? Il faut choisir. Si la vision était purement subjective, elle aurait dû persister *en avant* du fond, que celui-ci fût clair ou brumeux. C'est ici, à notre humble avis, le point faible de l'hypothèse hallucinatoire, à laquelle

d'ailleurs Smythe lui-même préfère visiblement se rallier... Ou bien alors... Cet «Ou bien alors...» le lecteur le lit entre les lignes.

Trente-sept ans plus tard, «l'affaire en reste (toujours) là». Mais elle éveille à présent des échos inattendus.

NOTE DE René FOUERE

On nous permettra d'ajouter quelques remarques au pertinent commentaire de Samivel. Il y a une illusion d'optique propre à la montagne, illusion baptisée «Spectre de Brocken» parce qu'elle fut souvent observée sur le mont Brocken (1140 m), le plus haut sommet du massif du Harz. Cette illusion se traduit par l'apparition de figures gigantesques entourées d'un cercle irisé, figures qui sont l'agrandissement de silhouettes d'êtres ou d'objets éclairés par le soleil. Rien, dans la description de Smythe ne nous donne à penser qu'il ait pu être victime de ce genre de mirage.

La forme des «saucisses» d'observation de la guerre 1914-1918 était, si l'on fait abstraction d'empennages stabilisateurs, assez proche de celle d'un fuseau. Dans ces conditions, le phénomène de gonflement et de dégonflement observé par Smythe pourrait peut-être s'expliquer comme une apparence créée par le balancement d'un objet discoïdal autour d'un axe horizontal passant par son centre de gravité. On notera que c'est en 1927 que Nicolas Roerich observa, en Mongolie, au cours de son voyage Altaï-Himalaya, un objet volant discoïdal (J. Vallée «Anatomy of a phenomenon» édition «paperback» de 1965, p. 49). Aimé Michel «Lueurs sur les soucoupes volantes» situe la même observation au Tibet et en 1934 (p. 23).

SIMILITUDES ET CONTRASTES

par René FOUERE

Une observation ancienne

Un de nos membres brestois, M. Pierre Gestin, qui s'était jadis, comme nous-même, vivement intéressé à la remarquable observation faite le 16.1.66, à Bolazec, par M. Eugène Coquil (voir dans «Phénomènes Spatiaux» N° 7, en page 17, l'article «La «soucoupe» carrée de Bolazec ou le tracteur volant») nous a écrit le 12 mai dernier pour nous signaler qu'il avait eu l'occasion de s'entretenir récemment avec un infirmier qu'il connaît depuis des années, M. Didaiiller, et que la conversation ayant incidemment porté sur les phénomènes insolites de l'espace, son interlocuteur lui avait fait le récit d'une observation, dont le souvenir était resté très vivace dans sa mémoire, qu'il avait faite en 1920, une année qui remonte déjà à un demi-

siècle et où l'homme n'envoyait encore dans l'espace que des avions que nous qualifierons aujourd'hui de modestes. Leurs vitesses ne dépassaient guère 300 km/h et leurs records d'altitude venaient tout juste de crever le plafond des 10.000 mètres.

Voici en quels termes M. Gestin, résumant les propos du témoin, nous a rapporté l'incident :

«Nous sommes donc en 1920, le petit Didaiiller a 13 ans et demi et circule rue Traverse, à Brest. Le temps est très beau, le ciel clair, car nous sommes en juillet ou en août.

«L'attitude et le geste d'une personne arrivant dans sa direction et montrant le ciel le firent apercevoir, à une altitude très élevée mais impossible à déterminer,

une énorme boule rouge, d'un rouge de soleil couchant d'été, mais d'une grandeur deux ou trois fois supérieure, se déplaçant rapidement dans le sens de la rue et en direction du sud.

« Cette boule est suivie à faible distance par une masse ayant la forme d'un obus et une largeur sensiblement inférieure au diamètre de la boule. Alors que la boule est d'un rouge feu, la forme qui la suit est d'un noir anthracite. Ses contours sont nets, sauf à l'arrière où ils paraissent un peu flous.

« J'ai établi un croquis des deux objets, croquis que j'ai refait plusieurs fois après l'avoir soumis à M. Didaiiller et reçu ses critiques. Je le joins à ce pli.

« L'observation a été très brève, 5 à 8 secondes. Les personnes présentes se rassemblent et commentent l'incident. L'une d'elles, un marin peut-être, déclare que ce doit être un bolide qui va aller choir dans le golfe de Gascogne.

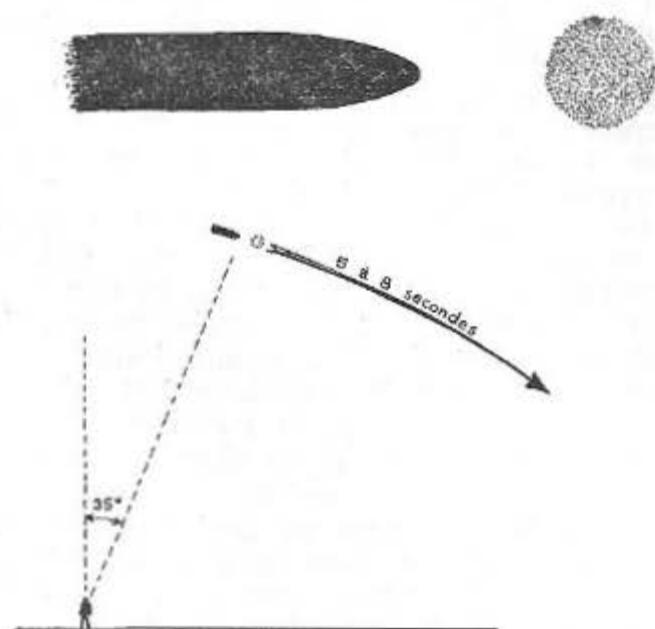
« L'impression ressentie est donc qu'il s'agit d'un objet à grande altitude puisqu'un homme averti pense à un bolide.

« Chacun suppose que le journal local « La Dépêche de Brest » va en parler le lendemain. Pendant la semaine qui va suivre, Didaiiller guette, avec ses parents, la relation attendue, mais aucun article ne paraît.

« Aucune trace du passage dans le ciel pur, aucun bruit (...) J'ai été surpris de l'empreinte que cette observation a laissée dans la mémoire de cet homme qui dit s'en souvenir avec la même netteté que si elle datait de quelques jours. »

Nous reproduisons le dessin si scrupuleusement exécuté par M. Gestin sous le contrôle du témoin.

Le témoin a essayé de donner une idée — mais qui reste fort imprécise — de l'altitude, en la situant entre 5 et 15 km.



Nous avons demandé à M. Gestin quelques précisions supplémentaires. Il a pu nous les donner de vive voix lors d'un passage tout récent à Paris.

A Brest, la rue Traverse est sensiblement orientée N.-O.-S.-E. et l'observation a eu lieu à la hauteur de la place Carnot. Les témoins qui se rassemblèrent furent au nombre d'une dizaine.

C'est vers 15 h que l'objet fit son apparition. Sa trajectoire n'était pas une trajectoire de chute imminente. L'écart entre les deux objets était sensiblement égal au diamètre de la sphère.

Aperçu à quelque 30 ou 35° du zénith, l'étrange équipage a mis toute la durée de l'observation, c'est-à-dire de 5 à 8 secondes, pour aller se perdre à l'horizon. Il a donc parcouru pendant cet intervalle de temps un arc de ciel d'une soixantaine de degrés environ.

Toutes ces précisions peuvent paraître étonnantes cinquante ans après l'événement. Des expériences ont montré que le souvenir d'une perception pouvait passer au cours du temps par de singulières variations. Il n'en reste pas moins que certains observateurs se sont montrés capables, en certaines circonstances, de prendre une sorte de photographie mentale, pour ainsi dire inaltérable, de faits qui les ont vivement frappés. Un exemple en est présenté par le Dr Mc Donald dans son remarquable article « UFOs over Lakenheath in 1956 » qui a paru dans la « Flying Saucer Review » de mars-avril 1970. Les indications données de mémoire par un témoin de l'incident, un incident remontant à 12 ans, égalaient, si même elles ne dépassaient pas en précision celles qu'on pouvait trouver dans le rapport écrit établi au moment de l'incident par les responsables de la base survolée.

Il semble donc que nous puissions faire confiance à M. Didaiiller à propos d'un phénomène dont il ne fut pas l'unique témoin puisque c'est un passant qui lui signala l'apparition.

L'observation est remarquable par sa date — nous avons déjà dit pourquoi — mais aussi par sa structure. Une boule lumineuse, passe encore ! Mais que vient faire cette masse sombre qui la suit en plein ciel d'été, à trois heures de l'après-midi. La boule aurait pu être, à la rigueur, du plasma — nous devons ajouter que le témoin a eu le sentiment que, de nuit, elle aurait été lumineuse — mais cet « obus » noir pouvait-il n'être pas opaque ? Et l'on pense vite à un objet solide. Ses contours d'ailleurs étaient nets — sauf à l'arrière — et apparemment stables. Comme nous l'avons déjà écrit, ces deux objets formaient en vérité un étrange équipage, si étrange qu'on ne voit franchement pas quel phénomène naturel aurait pu présenter un pareil aspect.

Similitudes et contrastes avec l'observation de Tananarive

Le dessin inspiré à M. Gestin par M. Didailler nous en rappelle un autre : celui exécuté par notre vice-Président M. Edmond Campagnac pour illustrer le compte rendu qu'il nous a donné de son observation de 1954 à Tananarive (dans son article « Une observation exceptionnelle » publiée dans le N° 6 du « Bulletin du G.E.P.A. », 2^e trimestre 1964, p. 19).

C'est précisément cette observation qu'il s'est efforcé de présenter le 10 décembre 1969 aux téléspectateurs lors de cette émission, très partialement organisée et dirigée, des « Dossiers de l'Écran » qui a suscité de nombreuses protestations (voir, dans « Phénomènes Spatiaux » N° 22, p. 3, l'article « L'émission télévisée du 10 décembre 1969 »).

Malheureusement notre ami dût parler dans des conditions désagréables, intimidantes, et on lui laissa si peu de temps pour s'exprimer qu'il ne lui fut pas possible de mettre en valeur les éléments de cette extraordinaire observation multiple, ni d'obtenir qu'elle soit soumise à une véritable discussion.

Comme le numéro du bulletin du G.E.P.A. dans lequel on en a publié le compte rendu est maintenant épuisé, nous pensons faire œuvre utile en reproduisant ci-dessous l'essentiel de ce compte rendu. Rappelons que M. Edmond Campagnac, ancien élève de l'École Polytechnique, était, à l'époque de l'observation, chef des Services Techniques d'Air France à Madagascar, pilote professionnel d'avion et instructeur de pilotes.

Voici le texte annoncé :

« Je ne me souviens plus de la date exacte de l'observation, mais, ce dont je suis sûr, c'est que c'était un lundi, du mois d'août 1954. Il était 18 heures locales, c'est-à-dire, le crépuscule. Le ciel était très pur ; pas un seul nuage. L'hiver austral, en effet, se signale sur les Hauts Plateaux de Madagascar par des ciels d'une pureté extraordinaire.

« Le premier Constellation de la semaine arrivant de France venait de survoler Tananarive et le courrier serait distribué, comme d'habitude, avant 19 heures.

« C'était la sortie des bureaux et les rues étaient pleines de monde. Quelques établissements et commerces étaient déjà éclairés.

« Je me trouvais devant l'Agence Air France avec quelques membres du Personnel Navigant et du Personnel au sol, attendant la distribution du courrier et discutant de sujets très divers.

« Notre attention fut brusquement attirée par une grosse boule lumineuse d'un éclatant vert « électrique » qui « tombait » de l'Est en suivant une tra-

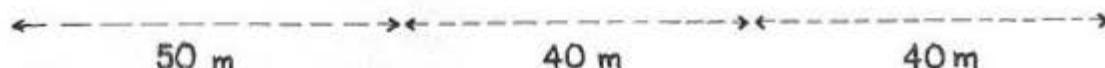
jectoire rectiligne inclinée d'environ 45°. Cette boule nous fit penser aussitôt à une météorite ; elle sembla frôler le Palais de la Reine et disparut derrière les collines du sud de la ville. Tananarive, en effet, est bâtie sur un ensemble de collines disposées en fer à cheval dont les deux branches sont dirigées sensiblement Nord-Sud.

« Nous nous attendions tous à une explosion violente étant donné le volume apparent de la « boule » verte. Rien de semblable ne se produisit. La plupart des passants qui nous environnaient avaient également aperçu la boule. Tous les regards étaient donc dirigés vers le sud. Au bout d'une demi-minute, environ, la boule réapparut au-dessus du Palais du Gouvernement et piqua droit sur le Marché ; puis, changeant brusquement de direction, elle suivit l'Avenue de la Libération, sur sa gauche. Sa vitesse semblait avoir diminué et la boule verte apparaissait moins volumineuse qu'au moment de la première apparition.

« Lorsqu'elle arriva par le travers de l'Agence Air France, nous distinguâmes plus nettement l'objet. Venaient en tête une grosse « lentille » verte très lumineuse, puis, à environ 40 mètres, d'après mes estimations, un « fuselage » en forme de cigare d'aspect métallique ayant l'éclat de l'aluminium. Aucun hublot n'était visible sur ce fuselage. Il avait les dimensions approximatives d'un fuselage de DC 4, c'est-à-dire environ 40 mètres. Derrière ce fuselage, à une cinquantaine de mètres, quelques « flammèches » de couleur orange apparaissaient de façon discontinue.

« Au moment où « l'engin » emprunta l'Avenue de la Libération, l'éclairage de toute la ville s'éteignit, ce qui fit encore mieux ressortir l'éclat vert électrique de la « boule ». Un silence général régnait, tous les témoins étant éberlués par cette apparition absolument inattendue. Je constatai que l'engin se déplaçait sans un bruit, même pas un léger sifflement comme celui d'un planeur glissant dans l'air. D'après mes estimations et celles des navigants présents, l'engin devait se déplacer à une vitesse de l'ordre de 400 km/h. Lorsqu'il passa par notre travers, il se situait de l'autre côté de l'Avenue de la Libération par rapport à nous. Par contre, les témoins qui se trouvaient dans la Rue « B », le voyaient « vers » nous. Ce qui, d'après un simple calcul permet d'affirmer que l'engin volait à une hauteur d'environ 100 mètres, et qu'au moment où il passa par notre travers nous n'en étions distants que de 250 à 300 mètres environ.

« L'engin continua sa trajectoire horizontale rectiligne vers le Nord et dépassa la gare ; puis, changeant encore brusquement de direction, il vira à gau-



che et disparut derrière la branche Nord-Ouest des collines.

« Nous apprîmes, par la suite, qu'il avait survolé à très basse altitude le Parc à zébus, semant une indescriptible confusion parmi les animaux.

« La durée totale de l'observation, depuis son apparition jusqu'à sa disparition derrière la colline Nord-Ouest fut d'environ 2 minutes.

« Le lendemain matin, je rencontrai à l'Aérodrome d'Ivato, un ami qui venait demander du renfort pour regrouper des troupeaux que le passage en « rase-mottes » de l'engin au-dessus de La Sakay, localité située à quelque cent km à vol d'oiseau de Tananarive, avait dispersés. Ceci s'était passé la veille au soir, vers 18 heures, soit quelques instants après le survol de Tananarive ; ce qui laisse supposer qu'après ce survol l'engin avait adopté une vitesse de croisière de l'ordre de 4 000 km/h.

« A la suite de l'émoi que l'apparition de cet engin sema parmi la population de Tananarive, une enquête fut ouverte, à la demande du général Fleurquin, Commandant de l'Air à Madagascar, afin de reconstituer la trajectoire du visiteur insolite. C'est le R.P. Coze, Directeur de l'Observatoire de Tananarive qui fut chargé de ce rapport. Le R.P. Coze était à l'observatoire lorsqu'il vit « tomber » la boule verte et il pensa d'abord, comme nous, qu'il s'agissait d'une météorite ».

Que l'apparition ait suscité un émoi parmi la population de Tananarive, c'est ce dont nous pouvons personnellement témoigner. Car, dans un train, entre Paris Saint-Lazare et Conflans-Sainte-Honorine, nous nous sommes incidemment entretenu avec une personne dont une amie s'était rendue deux mois après l'événement à Tananarive, où l'on en parlait encore !

D'autre part, assistant au mariage d'une parente par alliance, nous y avons rencontré quelqu'un qui avait très bien connu M. Bertholon, le témoin de La Sakay et qui, des années après, se souvenait parfaitement de l'affaire.

A l'occasion de l'émission télévisée du 10 décembre 1969, M. Campagnac a précisé — ce qui est fort intéressant — que l'extinction des lumières dont il parle dans le rapport ci-dessus ne s'est pas étendue d'un coup à la totalité de la ville. Elle a été graduelle et a suivi en quelque sorte la progression de l'engin, lequel marquait, pour ainsi dire, la pointe avancée de cette panne singulière.

Quand on compare le dessin de M. Gestin, illustrant l'observation de M. Didailier, à celui de M. Campagnac, on est frappé d'une curieuse similitude : dans les deux cas, à plus de trente ans de distance, on voit un phénomène lumineux, plus ou moins circulaire, précédant une masse qui paraît matérielle. On peut même ajouter que, d'une observation à l'autre, les contours de cette masse sont si peu dissemblables qu'on serait tenté de rapporter leurs divergences à des erreurs d'observation. Le fait que l'une des masses avait l'éclat de l'aluminium alors que l'autre paraissait d'un noir anthracite pourrait s'expliquer par des circonstances d'éclairage différentes d'autant que l'une des observations a eu lieu au coucher du soleil et l'autre, à 3 heures de l'après-midi.

Il n'en reste pas moins que l'élément de tête n'est pas semblable dans les deux cas. A Tananarive, il se présente comme une sorte de lentille ou de calotte sphérique émettant une intense lumière verte tandis qu'à Brest il a l'apparence d'une boule rouge, couleur de soleil couchant. Notons toutefois que M. Didailier a eu le sentiment, dont il a fait part à M. Gestin, que, de nuit, la boule rouge aurait été lumineuse. Les deux objets de tête représenteraient-ils deux moments d'un phénomène d'ionisation provoqué par un champ émis par la masse qui leur est consécutive ?

Les flammèches jaunes intermittentes de Tananarive ne semblent pas avoir d'équivalent dans l'observation de Brest. Mais auraient-elles été visibles à 3 heures de l'après-midi ?

Toute notre gratitude et nos compliments à M. Pierre Gestin qui, ayant découvert cette remarquable observation, en a recueilli avec le plus grand soin les éléments et a eu l'obligeance de nous les transmettre. Nos remerciements aussi à M. Didailier qui s'est très aimablement prêté à l'enquête de notre correspondant et nous a autorisé à mentionner son nom.

Nous allons maintenant reporter notre attention sur des observations plus proches.



Une observation de M. B. Balusseau

M. André Hamon, qui fut si longtemps le dévoué secrétaire général de la « Société Astronomique de France » nous a aimablement autorisé à citer des extraits de la revue « L'Astronomie » éditée par la Société. Or, dans le numéro de mars 1970 de cette revue, nous avons trouvé, en page 136, sous la rubrique « Objets non identifiés », la communication que nous reproduisons ci-après :

« M. B. Balusseau, à Ruffec (Charente), a observé le 11 septembre un objet apparu à 20 h TU dans la constellation d'Hercule. Boule blanche de 2' de diamètre, de couleur vive et de magnitude comprise entre celles d'Altaïr et de Véga. Dans une lunette de 60 mm (gross. 30), l'apparence était celle d'un disque. L'éclat s'affaiblit et l'objet, dont la vitesse était assez grande, disparut dans la Voie Lactée. En tout le phénomène a duré 30 secondes.

« Le 6 octobre vers 20 heures est apparu un point orange (à la lunette de x 60) qui a parcouru la Grande Ourse, Hercule, La Lyre.

« Enfin, notre correspondant nous décrit un objet, ayant à la lunette x 60, la forme d'un disque, de diamètre 1' 30" et qui avait un lent mouvement de va-et-vient nord-sud et sud-nord. Le disque, blanc, était accompagné par deux satellites jaunes dont la durée de rotation autour de l'objet central était de 10 au début, 6 à 7 secondes à la fin de l'observation. »

Les deux premières observations de M. Balusseau nous ont intéressé, mais la troisième, qui paraît bien être la plus curieuse, nous a positivement frappé, car elle a éveillé dans notre mémoire le souvenir très vif et très précis d'une observation étonnante et parallèle faite par Robert Vitolniek et ses assistants à Ogré en Lettonie, et dont le compte rendu a paru dans le N° 7 de décembre 1967, de la revue « Spoutnik », en page 70. Nous l'avons déjà reproduite dans le N° 15 de « Phénomènes Spatiaux » en

page 25, mais nous allons à nouveau la reproduire ici :

Cela nous a surpris mais nous l'avons vu !

« Le 26 juillet 1965, nous étions à l'Observatoire de Ogré en Lettonie, occupés à étudier l'ionosphère et les nuages argentés, lorsqu'à 21 heures 35 minutes nous avons aperçu dans la pénombre une brillante « étoile » inconnue qui glissait lentement dans la direction ouest. Une longue vue grossissant les objets huit fois nous a permis de distinguer une petite tache plate. Voici ce qu'a révélé le télescope :

« Le corps avait l'aspect d'un disque lenticulaire d'environ 100 mètres de large. Il était nettement renflé en son centre, laissant apparaître une petite boule. Autour du disque, à une distance à peu près égale à deux fois son diamètre, étaient disposées trois boules semblables à celle du centre. Ces boules gravitaient lentement sur son pourtour. Dans le même temps, l'ensemble du système devenait de plus en plus petit en s'éloignant de la Terre. Quinze à vingt minutes après le début de l'observation, les boules se sont séparées du disque et ont paru se disperser dans des directions différentes. La boule centrale s'est écartée à son tour. A 22 heures tous ces corps étaient si loin de nous que nous les avons perdus de vue. Ils étaient de couleur vert mat.

« Le phénomène a été observé à une hauteur de 60° au-dessus de l'horizon, dans la direction nord-ouest, et vraisemblablement à 100 kilomètres d'altitude. A en juger par la vitesse à laquelle l'objet se déplaçait dans notre champ de vision, le système devait sûrement être immobile dans l'espace, son mouvement apparent étant dû à la rotation terrestre. Nous avons cru un moment qu'il s'agissait d'une fusée cosmique terrestre ou d'un satellite artificiel mais, dans ce cas, ils seraient l'une et l'autre dotés d'une vitesse beaucoup plus importante que celle de l'objet observé. De plus, la fusée et le satellite artificiel sont un corps unique et non un système de plusieurs corps. »

« Robert VITOLNIEK,
« attaché de recherche au Laboratoire d'Astrophysique de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.
« Ian Melderis et Esméralda VITOLNIEK,
« membres de la section lettone de la Société d'Astronomie et de Géodésie de l'U.R.S.S. »

Bien que moins précise — et c'est bien compréhensible — que celle d'Ogré, l'observation de M. Balusseau n'en confirme pas moins cette singulière observation lettone qu'elle contribue à valoriser.

On se convainc que les objets observés

au télescope par Robert Vitolniek et ses assistants ne sont pas un cas isolé, et l'on se demande ce que sont et ce que font ces systèmes planétaires miniatures qu'on peut découvrir dans le proche environnement terrestre.

A l'époque de l'observation de Robert Vitolniek, et comme le note d'ailleurs ce dernier, l'homme n'avait pas encore lancé dans l'espace de pareils « manèges » de satellites et, autant que nous sachions, cette situation n'a pas changé aujourd'hui.

On envisage, certes, de lancer des stations orbitales, mais il ne semble pas qu'on ait l'intention de les doter de satellites qui leur seraient propres et dont le maintien en orbite autour de la station poserait sans doute de délicats problèmes techniques car, même à cent kilomètres d'altitude, l'attraction terrestre l'emporterait encore, et de loin, sur celle créée par la masse de la station orbitale.

Mais rien ne nous prouve que les actions qui, dans le ciel d'Ogré ou dans celui de Ruffec, satellisaient les objets périphériques autour de l'objet central étaient de nature gravifique. Un champ d'une tout autre nature pouvait être à l'œuvre.

Au début du présent article, nous avons parlé incidemment de l'observation faite le 16.1.66 par M. Eugène Coquil à Bolazec. L'objet observé par le témoin était de forme « carrée » ou, plus exactement, parallélépipédique. Cette forme nous avait à l'époque beaucoup surpris et nous l'avions qualifiée « d'insolite dans l'insolite ». Nous avons finalement appris (voir l'article « Soucoupes carrées avant Bolazec » dans « Phénomènes Spatiaux » N° 8, p. 14) que le cas de Bolazec n'était pas unique et, plus tard, revenant sur la question (« Phénomènes Spatiaux » n° 12, p. 15), nous avons fait observer que « la forme carrée », celle d'un parallélépipède à base carrée ou quadrangulaire est, du point de vue aérodynamique, l'une des plus mauvaises qui soient, l'une de celles qui, dans le cadre de nos propres techniques de propulsion, conduirait, à basse altitude, aux rendements les plus déplorable pour un état donné de la surface ». Nous avons ajouté :

« Cette constatation assez évidente, nous donne à penser que les constructeurs de soucoupes « carrées » ne se sont pas souciés de la qualité aérodynamique de leur profil. Ce qui veut dire que, s'ils n'ont pas renoncé à tirer le meilleur parti possible de ces machines, même en atmosphère dense, ils ont dû doter

celles-ci d'un système de propulsion au regard duquel les considérations aérodynamiques ne jouent aucun rôle et qui, en conséquence, exclut le choc direct des molécules gazeuses du milieu ambiant contre l'extrémité antérieure du mobile et leur frottement contre ses parois latérales.

« Il semble donc que l'existence même des soucoupes quadrangulaires s'accorde avec un système de propulsion « à la Plantier », c'est-à-dire par champ, et suffirait même, si la notion de rendement aux basses altitudes entre effectivement en ligne de compte, à la suggérer.

« Ce qui importerait, finalement, ce serait la forme du champ, c'est-à-dire la géométrie de ses surfaces équipotentielles, et non celle du véhicule lui-même, pour lequel on pourrait choisir le type de structure donnant les plus grandes facilités de construction ou le plus grand confort. »

La lecture de l'article de M. Otto Binder « People who see UFOs » (« Les gens qui voient des UFOs »), qui a paru dans « Beyond Condon » (« Au-delà de Condon »), le second numéro spécial de la « Flying Saucer Review » (juin 1969), nous a montré que la proportion, parmi les autres modèles d'UFOs, d'engins « carrés, rectangulaires ou ressemblant à des boîtes » est beaucoup plus élevée que nous ne l'aurions soupçonné. L'auteur de l'article, écrivain scientifique spécialisé dans les questions spatiales et la technologie des fusées, s'est livré à des recherches statistiques portant principalement sur des observations faites aux U.S.A. au cours des années 1965, 1966 et 1967.

En ce qui concerne les formes des UFOs, il a fait un tableau (tableau IV de l'article), portant sur 191 cas, dans lequel l'espèce d'UFOs dont nous venons de parler est représentée par 9 cas, soit presque 5 % du total, et M. Otto Binder écrit :

« Ce qui est peut-être surprenant, en tout cas pour moi, c'est le total de neuf objets en forme de boîte, communément appelés « carrés » ou « rectangulaires », quelquefois « trapézoïdes » ou « pyramidaux ». Que puissent apparaître de tels véhicules « anguleux », si différents des UFOs fuselés, lisses, gracieux, aux profils incurvés, c'est une énigme. Ils semblent déplacés, lourdauds, presque inacceptables. Pourtant, dans ces rapports, le témoin souligne d'ordinaire avec force que c'était « carré comme une boîte à arêtes vives », en sorte qu'il ne s'est pas trompé au sujet de ce qu'il a vu. »

LES EXTRA-TERRESTRES

par Jader U. PEREIRA,
Secrétaire du GGIOANI
Pôrto Alegre, RGS Brésil

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

M. Jader U. Pereira, secrétaire du Groupe Gaúcho de Investigaçào de Objetos Aéros Nao Indentificados (GGIOANI), de São Paulo, n'est pas un inconnu pour nos lecteurs puisque c'est grâce à lui qu'ils ont pu prendre connaissance du rapport établi par le Pr Felipe Machado Carrion, président du GGIOANI, sur l'étonnant et affligeant incident dont fut victime Inacio de Souza (voir dans « Phénomènes Spatiaux » N° 19, p. 24, l'article « Cas de mort directe causée par des humanoïdes »). C'est encore par l'obligeant intermédiaire de M. Jader U. Pereira que nous a été communiqué le récit de l'incident du lac de la Négresse qu'on trouve dans l'ouvrage « Discos Voadores : Imprevisiveis e conturbadores » du Pr Carrion et dont nous avons présenté la traduction dans le N° 20 de « Phénomènes Spatiaux ».

Nous pouvons donc dire que M. Jader U. Pereira a été pour nous un informateur des plus dévoués et qui a bien mérité de notre gratitude.

Or, il nous a récemment écrit pour nous annoncer qu'il avait procédé à une vaste étude du problème des occupants d'OVNIs, destinée à former un chapitre spécial de l'édition argentine, en cours de préparation, de l'ouvrage brésilien déjà mentionné du Pr Carrion.

A cette étude, faite à l'échelle mondiale et portant sur 333 cas, M. Jader U. Pereira a travaillé de la fin de 1968 au mois de février 1970. Elle constitue donc le fruit d'un admirable effort de documentation et de classification, dont, à la connaissance de l'auteur, aucun équivalent n'a encore été à ce jour publié. Avec la bibliographie et la liste des cas qui s'y trouvent adjointes, cette étude représente, sous sa forme originale et complète, 50 pages dactylographiées de format 22×31,5 cm.

En dehors de la publication de cette étude dans l'ouvrage du Pr Carrion, le Pr Carrion et M. Jader U. Pereira étaient résolus à faire paraître si possible ladite étude dans un bulletin spécialisé sur le sujet et ils nous ont fait l'honneur de nous proposer de confier sa publication à « Phénomènes Spatiaux ». Ils ont en outre estimé que les lecteurs de notre revue seraient intéressés par un tel travail. Mais, comme la version originale de ce travail était trop étendue pour être publiée même dans un bulletin entier, M. Jader U. Pereira a entrepris d'en faire, en anglais, un résumé d'une douzaine de pages qui se limitait à l'essentiel et qui pouvait approximativement fournir la matière d'un numéro entier de « Phénomènes Spatiaux ».

Nos collaborateurs et nous-même avons accepté avec une chaleureuse gratitude la proposition qui nous était faite. La question toutefois se posait de savoir si l'étude serait éditée sous la forme d'un numéro spécial du bulletin ou si la matière en serait répartie entre deux ou trois numéros successifs du bulletin.

Nous avons finalement opté pour la publication du texte en trois bulletins consécutifs, nous réservant de garder la composition pour procéder, s'il y avait demande suffisante, à l'édition ultérieure, dans un numéro spécial du bulletin, de la totalité de l'étude résumée.

Le travail de classification entrepris par M. Jader U. Pereira est des plus délicats — on peut discuter à perte de vue sur la manière de classer des êtres qui sont inaccessibles et dont les descriptions données par les témoins sont toujours fragmentaires — et son auteur sait que ce travail soulèvera des critiques et pourra même donner lieu à des polémiques. Nous n'avons pas pensé pour notre part que c'était une raison suffisante pour ne pas publier un texte qui constitue une première contribution que nous estimons précieuse, à une enquête énorme, et on va trouver ci-dessous une première partie de l'étude de M. Jader U. Pereira.

Des lecteurs non informés sur le sujet ou des esprits prévenus pourront ne voir dans le travail de M. Jader U. Pereira qu'une vaine tentative de mettre en ordre un fatras d'affabulations invraisemblables, de propos délirants. Libre à eux de prendre cette attitude : nous n'entendons forcer la conviction de personne. Nous nous bornons à faire remarquer que, même si l'on se refusait à admettre que les témoignages ici analysés correspondent à des réalités objectives, la lecture de ce document n'en conserverait pas moins, pour l'étude du témoignage humain, un intérêt scientifiquement et psychologiquement indiscutable, un intérêt d'autant plus grand qu'il s'agit de témoignages venus de tous les horizons du monde, de tous les pays.

Le texte est illustré de dessins qui atténueront la sécheresse qu'il pourra très naturellement présenter au regard de ceux qui ne se soucient pas de recherche. Ils ajouteront de surcroît à sa précision, et d'autant plus qu'ils sont dus à M. Jader U. Pereira lui-même, auquel nous faisons compliment pour son talent. N'ayant pas tenu un crayon en main depuis dix ans, il avait tout d'abord pensé en confier l'exécution à quelqu'un d'autre, mais, à la réflexion, il lui est apparu que sa longue familiarité avec le sujet le qualifiait tout particulièrement pour tracer les traits des personnages. Nous applaudissons à son succès, dont il a été lui-même surpris.

Nous tenons, au surplus à lui rendre ce témoignage qu'il a été, dans ses rapports avec nous, d'une gentillesse et d'une modestie qu'il est assez rare et bien réconfortant de rencontrer.

Nous lui redisons, ainsi qu'au Pr Carrion, nos plus vifs remerciements.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude à notre ami Joël Mesnard qui nous a apporté dans la traduction du texte de M. Jader U. Pereira une aide aussi dévouée que précieuse.

RÉSUMÉ D'UNE ÉTUDE PORTANT SUR 333 CAS D'OBSERVATION D'OCCUPANTS DE SOUCOUPES VOLANTES

PREMIERE PARTIE : ORGANISATION

1. - BUTS DE CETTE ETUDE

Elle vise à établir un classement des divers types d'occupants d'OVNIs, un exposé détaillé de leurs comportements et d'autres données en rapport avec leur activité.

Hypothèses de travail :

1. *Argumentation au sujet de l'existence des humanoïdes*

Le critère de la vérité est l'évidence et l'évidence est toute chose qui apparaît si claire à l'intelligence que le doute n'est plus permis (1).

Dans ces conditions :

- l'observation constante des occupants,
- la grande diversité des régions d'observation,
- la variété des niveaux intellectuels des témoins ainsi que celle des classes sociales auxquelles ils appartiennent,

constituent un critère de la réalité de leur existence, fondé sur l'évidence des faits.

(1) NDLR : Ces définitions se réfèrent au « Cours de Philosophie » de Régis Jolivet (Emmanuel Vitte, Paris 1942).

2. *Argumentation au sujet de la possibilité d'une étude des humanoïdes*

Puisque :

- les occupants des OVNIs présentent une apparence physique comparable à celle de l'homme,
- les occupants des OVNIs se servent comme nous-mêmes d'engins pour leurs déplacements,
- les occupants des OVNIs ont un comportement social qui s'apparente au nôtre,

nous en concluons qu'il est possible d'entreprendre une étude raisonnée de ces êtres, avec une probabilité d'erreur qui reste acceptable.

2. - SOURCES UTILISÉES

Elles sont au nombre de 205 se répartissant comme il suit :

Livres	: 25
Bulletins et revues spécialisés	: 88
Journaux et revues	: 92

3. - DESCRIPTION SUR FICHES

Elle comporte les 44 rubriques suivantes :

- 14 pour les indications de lieu, de date, d'identité des témoins, etc.
- 25 pour les données concernant l'objet et les occupants.
- 5 pour les références documentaires et de contrôle utilisées par le chercheur.

DEUXIEME PARTIE : DEVELOPPEMENT

1. - SELECTION DES CAS EN VUE DE L'ANALYSE

Nombre de cas recueillis	333
Nombre de cas retenus pour l'analyse	230
soit 69 %.	
Nombre de cas rejetés	103
soit 31 %.	

2. - PRECISIONS SUR LES CAS RETENUS POUR LA CLASSIFICATION ET LES CAS REJETES

2A - CAS RETENUS POUR LA CLASSIFICATION

Cas comportant un signalement de la forme de l'occupant : 230.

Parmi ces cas, on compte :

- cas de forme humaine : 205 soit 95,8 %
- cas de forme non humaine : 9
- soit 4,2 %

Il reste :

- cas sans signalement de la forme : 16.

Cas de forme humaine :

Ils se décomposent de la manière suivante :

- cas comportant des données suffisantes pour la classification en types d'occupants
- 138
- soit un pourcentage de 60 % des cas retenus pour la classification,
- cas sans données suffisantes pour permettre la classification en types
- 46
- cas isolés des autres parce qu'ils présentaient des caractéristiques particulières.
- 6
- cas d'équipages mixtes
- 3
- cas extraordinaires
- 12

Ces derniers cas comprennent :
des cas de contacts dignes de foi,
des cas rapportés sous hypnose,
des observations remarquables.

2B. - CAS NON ADMIS A LA CLASSIFICATION

Ces cas ont été écartés pour les raisons suivantes :

- possibilités d'erreur du ou des témoins
- 19 cas
- source discutable ou enquête insuffisante.
- 19 cas
- données insuffisantes
- 7 cas
- cas suspects.
- 25 cas
- sujets se disant en relations suivies avec des occupants (« contactées »)
- 23 cas

3. - SYSTEME DE CLASSIFICATION ET ANALYSE DES TYPES D'OCCUPANTS

Les données de base dont on s'est servi pour la classification en types ont été les suivantes :

1. Classification d'après la forme.
2. Classification d'après l'usage ou le non-usage de scaphandres.
3. Classification en fonction des caractéristiques corporelles et faciales des occupants.

Le classement d'après la forme des occupants a montré que, dans la quasi-totalité des cas (95,8 %), la forme était humaine. Partant de cette constatation, nous avons décidé d'établir d'abord une classification en types des êtres de forme humaine et d'analyser ensuite séparément les cas à forme non humaine.

En procédant à la classification selon le critère de l'usage ou du non-usage d'un scaphandre, nous avons opéré de la manière suivante :

Les types 1 à 6 ne portent pas de scaphandre.

Le type 7 utilise un semi-scaphandre (genre casque ou masque à gaz).

Les types 8 à 12 utilisent des scaphandres.

La classification a donné les résultats suivants :

sans scaphandres	: 87 cas (63 %)
avec scaphandres	: 47 cas (34 %)
avec semi-scaphandres (masques à gaz)	: 4 cas (3 %)

En classant les occupants d'après leurs caractéristiques corporelles et faciales, nous avons pris des numéros de types d'autant plus élevés que les occupants s'écartaient davantage de la ressemblance avec l'être humain.

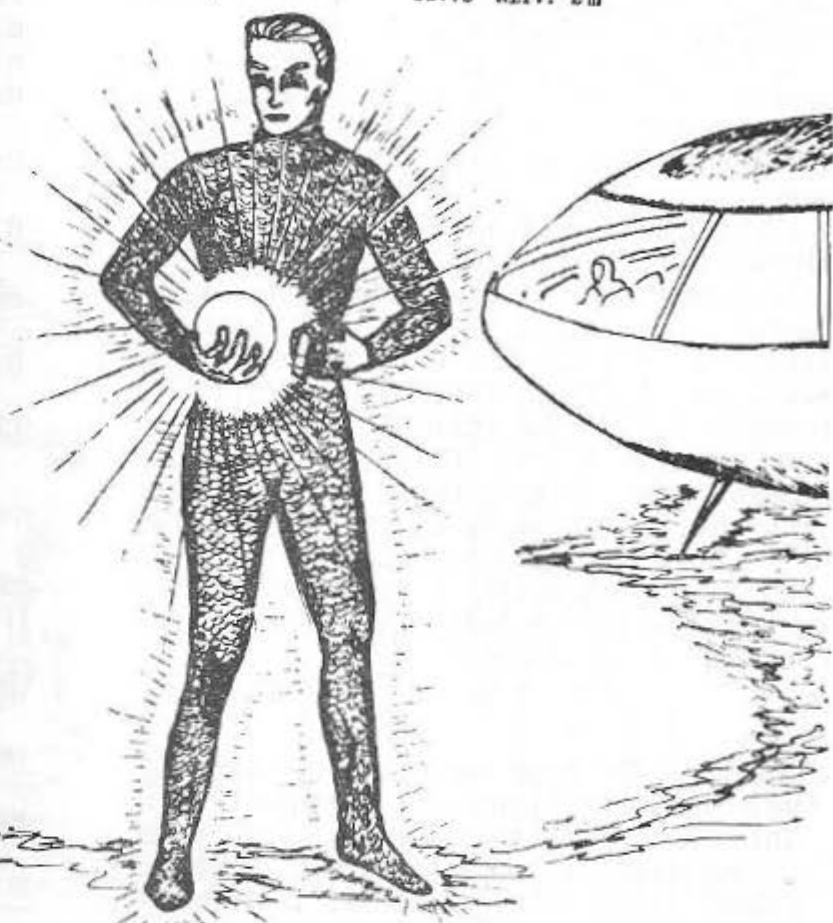
DESCRIPTION DES DIFFERENTS TYPES D'OCCUPANTS

TYPE 1 - Ce type comprend 27 cas. Il comprend tous les occupants qui présentent des caractéristiques pouvant passer pour normales du point de vue humain. Ils sont de taille normale ou un peu supérieure à la normale. S'ils étaient normalement vêtus, ils auraient

l'apparence des êtres humains normaux.

Type 1, variante 1, noté « T1.V1 » (18 cas)

Les principales caractéristiques de cette variante sont la taille, l'habillement, et la connaissance familière de l'environnement terrestre et des êtres humains que



trahit leur comportement à l'égard de cet environnement et des témoins.

Leur taille est de 1 m 60 à 1 m 70. Les cheveux, blonds, sont courts chez les « hommes » et descendent chez les « femmes » jusqu'aux épaules. La couleur de la peau est normale ou d'un brun foncé. On connaît un cas où des occupants possédant l'une et l'autre couleurs de peau ont été vus simultanément. Dans un cas, les « jambes » des occupants étaient transparentes.

Les vêtements ressemblent à des uniformes ou à des combinaisons, de couleur bleu foncé, brune ou grise. Dans deux cas, les uniformes étaient de couleur kaki et, dans trois cas, ils étaient brillants. On a signalé dans quatre cas le port d'un capuchon serré. Les occupants portent de courtes bottes ou des chaussures. En général, ils ne sont pas agressifs et ne font pas usage d'armes, mais on a signalé un cas dans lequel un occupant s'est servi d'un tube émettant un rayon lumineux qui paralysa le témoin. Ce genre d'arme est caractéristique de la variante 2 du type 1 (T1.V2).

Dans 10 cas, les occupants ont parlé aux témoins. Dans 3 de ces cas, le langage utilisé était la langue maternelle du témoin. On connaît un cas de communication télépathique.

Le nombre total d'occupants qu'on a observés et qui correspondent à cette variante est de 73, dont 65 « hommes » et 8 « femmes ». Cette variante est la seule pour laquelle on note une proportion notable de « femmes » parmi les équipages.

Les observations ont eu lieu au Brésil, en Argentine, aux U.S.A., en France, en Angleterre et en Nouvelle-Zélande.

Type 1, variante 2, noté « T1.V2 » (5 cas)

Les caractéristiques de cette variante sont la taille, le vêtement et l'usage d'une arme en forme de tube.

La taille peut varier entre 1 m 70 et 2 m. Le crâne est chauve ou couvert par le vêtement, qui laisse le visage à nu. La peau est de couleur normale ou jaune. La corpulence est normale ou frêle.

D'une seule pièce, le vêtement est collant, avec parfois une bande au niveau de la ceinture. Sa couleur est foncée ou brillante.

L'attitude peut être soit agressive, soit amicale. Dans le premier cas, les créatures se servent d'une arme en forme de tube, qui émet un rayon lumineux, pareil à une flamme, qui brûle la peau et ôte à la personne atteinte toutes ses forces.

Il n'y a eu qu'un cas de dialogue, dans la langue maternelle du témoin.

Le nombre total des occupants observés s'élève à 10.

A l'exception d'une seule, qui a été faite en Argentine, toutes les observations ont eu lieu au Brésil.

Type 1, variante 3, noté « T1.V3 » (4 cas)

Les caractéristiques de cette variante sont la taille, l'habillement et l'usage d'une arme en forme de boule lumineuse.

Taille : 2 m ou un peu plus. Cheveux

blonds et courts. Peau généralement de couleur blanche, mais un cas de peau verdâtre a été signalé.

D'une seule pièce, le vêtement est couvert d'écailles ou de petites plaques lumineuses. Dans un cas, on l'a décrit comme argenté et dans un autre comme verdâtre.

L'attitude paraît être amicale, on n'a signalé aucun cas d'hostilité.

L'arme utilisée est une boule lumineuse tenue dans la main. Quand la créature lève la main, le témoin sent ses forces l'abandonner. Dans un cas, le témoin s'est senti envahi par cette torpeur lorsque l'être, bien que ne tenant pas la boule lumineuse, a levé la main.

On ne connaît qu'un cas de dialogue, dans la langue du témoin.

On a vu, au total, 7 occupants.

Tous les cas se sont produits en Argentine.

TYPE 2 - Ce type se retrouve dans 27 cas. Il inclut tous les occupants qui ont, du point de vue humain, des caractéristiques normales mais qui sont de petite taille. Ils ressemblent donc à des enfants.

Type 2, variante 1, noté « T2.V1 » (13 cas)

Cette variante est caractérisée par la couleur blanche de la peau et l'habillement.

Taille de 1 m à 1 m 20. Visage normal ou empâté, avec les yeux légèrement obliques. Peau de couleur normale ou blanche. Corps normal, avec, dans certains cas, des épaules larges.

Le vêtement est une sorte d'uniforme bleu clair, parfois très serré et de couleur gris-vert. En général, ils portent une bande brillante sur la poitrine, ou une lumière sur chaque épaule. Ils ont sur la tête une sorte de casquette ou un casque.

Leur attitude est généralement une attitude de fuite, mais une attitude amicale a été parfois notée. Il n'y a pas de complète hostilité, les témoins n'ont pas été malmenés. Ces occupants n'utilisent pas d'arme. On ne connaît qu'un cas où l'un d'eux s'est servi d'un petit tube émettant une lumière intense, ce qui a provoqué chez le témoin une sensation d'oppression au niveau de la poitrine.

On n'a signalé de dialogue que dans un cas, et dans la langue du témoin.

On a vu en tout 52 occupants de cette sorte.

Les observations ont été faites au Canada, aux U.S.A., au Brésil, en France, en Angleterre, en Italie et au Danemark.

Type 2, variante 2, noté « T2.V2 » (4 cas)

Cette variante est caractérisée par la couleur foncée de la peau.

La taille est de 1 m ou un peu plus élevée. Le visage est normal. On ne dispose d'aucun renseignement concernant la chevelure. La peau est noire ou de couleur foncée.

Le vêtement ressemble à une combinaison légère ou collante.

Attitude apparemment amicale. Pas d'arme. Aucun cas de dialogue.

On a vu au total 11 occupants de cette catégorie.

Les observations ont été faites au Brésil, en Italie et en France.

Type 2, variante 3, noté « T2.V3 » (3 cas)

Cette variante est caractérisée par la couleur verte de la peau.

La taille est petite. Dans un cas, le visage a été décrit comme allongé, avec front haut et cheveux foncés. Peau verte.

Dans un cas, le vêtement consistait en un habit collant, avec un casque.

Attitude apparemment agressive, avec tentative de rapt.

Pas de renseignements concernant des armes ou le dialogue.

Le nombre total d'occupants de cette sorte qu'on a observés est de 30 environ.

Les pays concernés sont le Canada, les U.S.A. et l'Argentine.

TYPE 3 - A ce type se rapportent 13 cas.

Il inclut tous les occupants d'apparence masculine mais qui portent de longs cheveux.

Type 3, variante 1, noté « T3.V1 » (5 cas)

La caractéristique de cette variante est la taille, normale, de la créature.

Cette taille varie de 1 m 65 à 1 m 72. La chevelure est blonde, tombant jusqu'aux épaules.

Visage jeune avec, dans un cas, les yeux légèrement obliques. Peau normale ou blanche. Corps robuste. Dans un cas, les occupants paraissaient n'avoir pas de talons, détail qu'on retrouve dans des observations portant sur d'autres types.

Ils sont généralement vêtus de combinaisons marron foncé.

Il semble que le comportement amical soit de règle : on n'a signalé aucun cas d'agression. Ces occupants n'utilisent pas d'armes et n'ont parlé que dans un cas avec le témoin, dans la langue familière à celui-ci.

On a vu au total 9 occupants de ce genre.

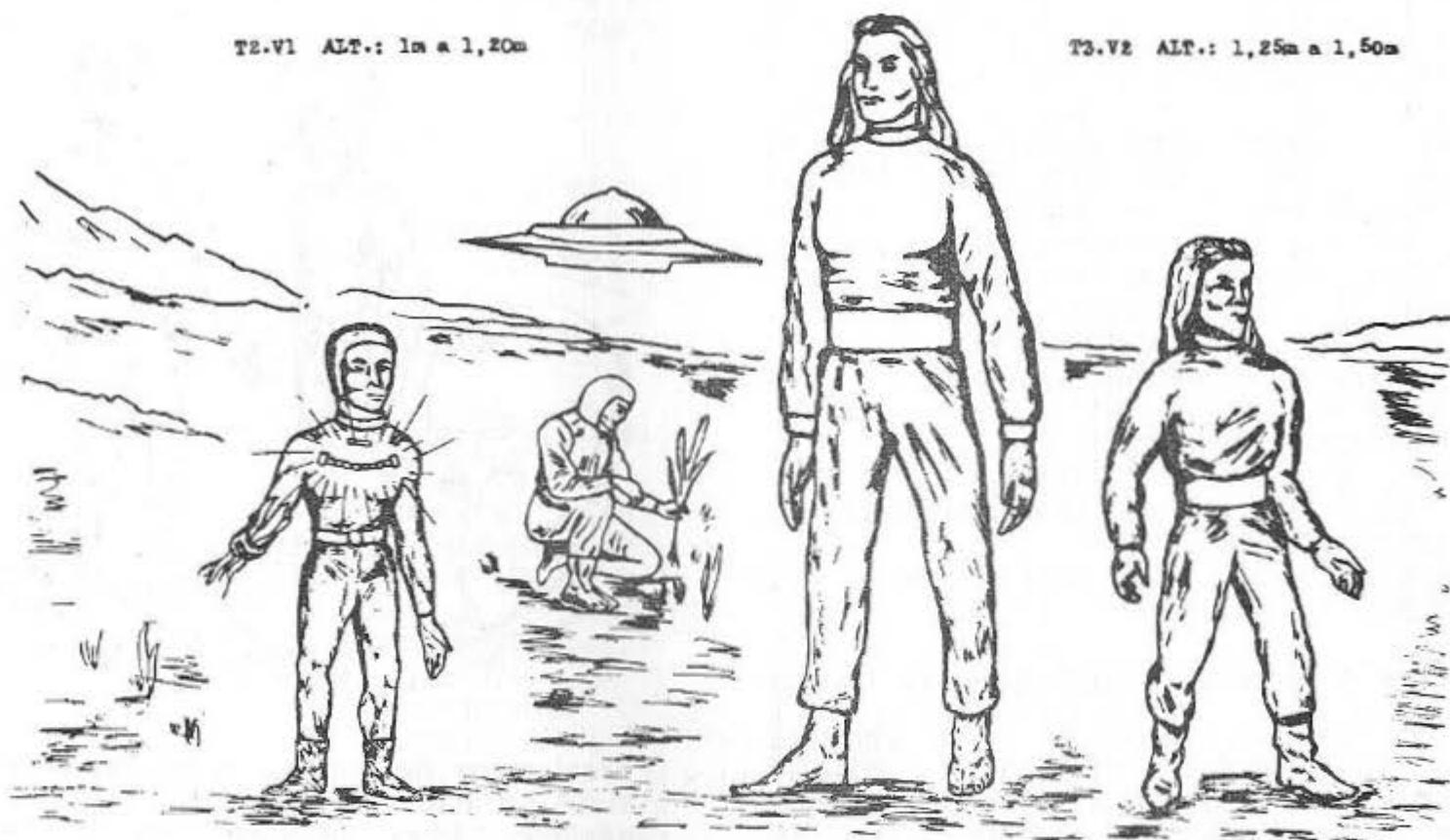
Le Brésil, avec 4 cas, semble avoir la préférence de cette variante. L'autre cas s'est produit en Australie.

Type 3, variante 2, noté « T3.V2 » (6 cas)

Cette variante est caractérisée par la petite taille de la créature.

T2.V1 ALT.: 1m a 1,20m

T3.V2 ALT.: 1,25m a 1,50m



Cette taille varie de 1 m 25 à 1 m 50. Chevelure blonde ou brune, tombant jusqu'aux épaules.

Dans deux cas, le visage comporte un menton proéminent. La peau est blanche.

Le vêtement ressemble à une combinaison à large ceinture.

Ces occupants n'ont manifesté à l'égard des témoins que de l'indifférence, sauf dans un cas où il a été fait usage d'une arme paralysante.

Il semble que cette variante soit dotée d'un pouvoir télépathique, car, dans un cas de dialogue dans le langage du témoin, ce dernier a subi une sorte de pression mentale, phénomène qui a été également signalé dans un autre cas.

On a vu au total 18 occupants de cette sorte.

Les observations ont eu lieu au Brésil, au Chili, au Mexique et en Angleterre.

Type 3, variante 3, noté « T3.V3 » (3 cas)

La caractéristique de cette variante est la taille élevée des créatures.

Hauteur de 2 m. Chevelure blonde tombant jusqu'aux épaules. Visage charnu. Peau blanche. Corps robuste. Dans un cas, les bras et les mains ont paru d'une longueur relative supérieure à la normale.

Le vêtement consiste en une combinaison d'une seule pièce qui, dans un cas, a paru être de caoutchouc. Dans un cas également, les occupants étaient nus-pieds.

L'attitude à l'égard des témoins paraît être d'indifférence. On n'a signalé ni usage d'armes ni dialogue.

On a vu, au total, 5 occupants de ce genre.

Les cas se sont produits au Brésil et en Argentine.

●

TYPE 4 - Ce type a été observé dans 10 cas. On a attribué ce type à tous les occupants qui présentent une peau ridée ou d'aspect rugueux.

Type 4, variante 1, noté « T4.V1 » (1 cas)

La caractéristique de cette variante est la taille normale de la créature.

Quatre occupants de 1 m 70 et un occupant de 1 m 50. Chevelure courte et blonde. Dans le cas de la plus petite créature — peut-être une « femme » —, les cheveux sont un peu plus longs : jusqu'aux oreilles. Visage sans expression, avec des fentes à la place des yeux. Les nez sont étroits et pointus, et les bouches ressemblent aussi à des fentes. Peau ridée, comme si elle avait été brûlée.

Le vêtement est fait d'une chemise et de pantalons de couleur gris-vert. Sur la tête, une casquette plate.

Leur attitude a été une attitude d'observation. Pas d'armes et pas de tentative de dialogue.

Au total, 5 occupants correspondant à cette variante ont été observés.

Un seul cas, se situant aux U.S.A.

Type 4, variante 2, noté « T4.V2 » (4 cas)

Cette variante est caractérisée par la petite taille des individus.

La hauteur varie de 0 m 90 à 1 m 20. La tête est normale mais chauve. Le visage est charnu, les yeux sont presque ronds, la bouche se réduit à une fente et les oreilles sont grandes. Peau ridée ou d'aspect rugueux, de couleur blanche ou jaunâtre. Corps normal ou robuste.

Vêtement collant avec, dans un cas, un sac sur le dos. La couleur du vêtement est grise ou verte. Dans un cas, on a noté le port d'un béret.

Deux cas d'attitude amicale et un cas d'hostilité, dans lequel il y a eu, semble-t-il, tentative de rapt. Pas d'usage d'armes. Dialogue en anglais dans un cas.

On a vu, au total, 5 représentants de cette variante.

Tous les cas se sont produits aux U.S.A.

Type 4, variante 3, noté « T4.V3 » (5 cas)

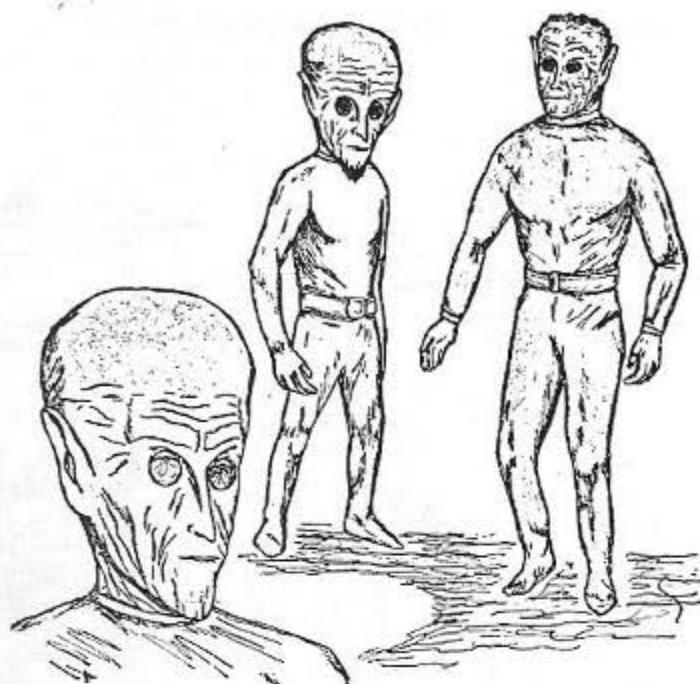
La caractéristique de cette variante est la taille de la tête. Ici s'est posé le problème de savoir si cette variante devait être rattachée au type 4 ou au type 5, affecté aux occupants à grosse tête. Nous avons décidé de l'inclure dans le type 4, en raison de sa remarquable ressemblance avec la variante 2 de ce type, la peau étant ridée et les yeux presque ronds.

La taille varie de 0 m 90 à 1 m 20. Grosse tête chauve. Visage avec menton proéminent portant parfois une barbe clairsemée. Les yeux sont grands et ronds, la bouche ressemble à une fente. Le nez est pointu. La peau est ridée et

T4.V3 ALT.: 90cm à 1,20m

T4.V2

ALT.: 90cm à 1,20m



généralement de couleur noire, mais on a noté un cas où elle était de couleur rougeâtre. Bras allongés et jambes courtes.

Le vêtement est formé de deux pièces, il est verdâtre, gris ou bleu. Dans quelques occasions, la tête était couverte d'un capuchon ou d'une casquette.

L'attitude est de fuite. Pas d'usage d'armes. Pas de tentative de dialogue.

On a vu, au total 16 occupants correspondant à cette variante.

Les observations ont eu lieu dans les pays suivants : Canada, U.S.A., France et Brésil.

COMPLÉMENT A NOTRE ARTICLE

“UNE SOUCOUE VOLANTE S'AVENTURE DANS UN HOPITAL”

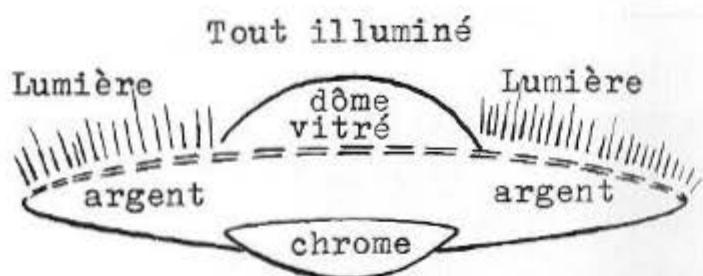
Dans le N° 23 de « Phénomènes Spatiaux », en page 23, nous avons relaté, en faisant état d'une enquête de notre correspondant canadien le Dr P.M.H. Edwards, l'histoire de cette soucoupe volante qui s'était aventurée dans le Cowichan Hospital de Duncan (Colombie britannique).

Après la parution de l'article, nous avons reçu de notre ami Jacques Bonabot, directeur du Groupement pour l'Etude des Sciences d'Avant-Garde (G.E.S.A.G., 17 Rosendael, Bruges) et de

la revue « Visiteurs Spatiaux », une lettre dans laquelle il portait obligeamment à notre connaissance un certain nombre d'informations complétant celles que nous avons publiées sur l'affaire de Duncan.

Tout d'abord, il nous signalait que dans l'« Information Sheet » d'avril 1970 du groupe anglais UFOLOG (Mrs K. Smith, « Ringlemere », Colwell Road, Colwell Bay, Isle of Wight, England) que nous avons reçue peu après, on

pouvait voir, fait de la main de Mrs Freda Wilson, une collègue de Miss Kendall, un dessin de l'objet observé au Cowichan Hospital, et il nous envoyait une copie de ce dessin que nous reproduisons ci-après :



Dessin du témoin Mrs Freda Wilson

D'autre part, dans l'article du « Daily Times », il était dit (« Phénomènes Spatiaux » N° 23, p. 24, colonne de droite) qu'un professeur de Duncan et quatre autres employés avaient observé en décembre 1969, au-dessus de leur école, un U.F.O. en vol stationnaire. Or, M. Jacques Bonabot a trouvé, en p. 4, dans « The Kansas Newsletter » de février 1970, revue publiée par l'UFO Research Associates Inc. de Topeka Kansas, des indications plus détaillées sur cette première observation de Duncan, indications qu'il a eu la bonté de transcrire à notre intention. En voici la traduction :

« AUREOLE EN ORBITE ? CE N'EST PAS PROBABLE !

« Duncan, Canada.

« Un objet non identifié, décrit comme « grisâtre, en forme de soucoupe, avec une partie centrale transparente » est resté stationnaire mardi, pendant environ trois minutes, au-dessus de l'école primaire Alexander nous ont dit aujourd'hui des témoins.

« Mrs Edith Bieling, un professeur adjoint, nous a déclaré qu'elle-même et deux autres professeurs adjoints, un professeur et le secrétaire de l'école avaient observé le phénomène aérien de l'intérieur de l'école quelques minutes avant de se précipiter au dehors pour mieux voir.

« L'objet fut observé à 9 h 50 du matin. « Nous l'avons bien vu », a dit Mrs Bieling, qui réside dans la région depuis 19 ans. « Il avait pratiquement la même couleur que les nuages qui

étaient très bas. Mais ce n'était absolument pas un nuage ni quelque autre espèce de perturbation atmosphérique ». Elle a déclaré : « L'objet n'était pas un avion. Avez-vous jamais vu un avion circulaire ? ».

« On a signalé que l'objet avait paru plus gros quand on l'avait observé hors de la salle de classe. Il ne fit aucun bruit et parut se déplacer latéralement, « mais ne présenta aucune oscillation », jusqu'à ce que, soudainement, il partit à la verticale à grande vitesse, et disparut dans les nuages.

« Tous les témoins confirmèrent la description et que c'était, pour eux tous, leur première observation d'UFO. Quelques UFOs avaient été signalés de nuit durant les semaines passées au-dessus de l'île Kuper et de Ladysmith. C'est la première observation de jour. Le principal de l'école Alexander, Thomas Good a dit en manière de plaisanterie que le personnel enseignant avait assisté à la mise en orbite de l'aurole du principal. »

(Extrait du « Victoria Times » du 10 décembre 1969).

Le texte publié par « The Kansas Newsletter » était illustré d'un dessin dû à M. Dave Saile, responsable artistique de la publication, dessin que M. Bonabot a retracé à notre intention. Nous reproduisons son croquis.



Selon une reconstitution par Mr Dave Saile dans « The Kansas Newsletter » de février 1970, p. 4

Comme le dit justement notre ami belge, « en comparant le dessin d'UFOLOG avec celui de la « Kansas Newsletter », nous voyons qu'il s'agit très probablement du même « visiteur spatial ».

Nos très vifs remerciements à notre fidèle ami Jacques Bonabot, si attentif à nous informer et si dévoué.

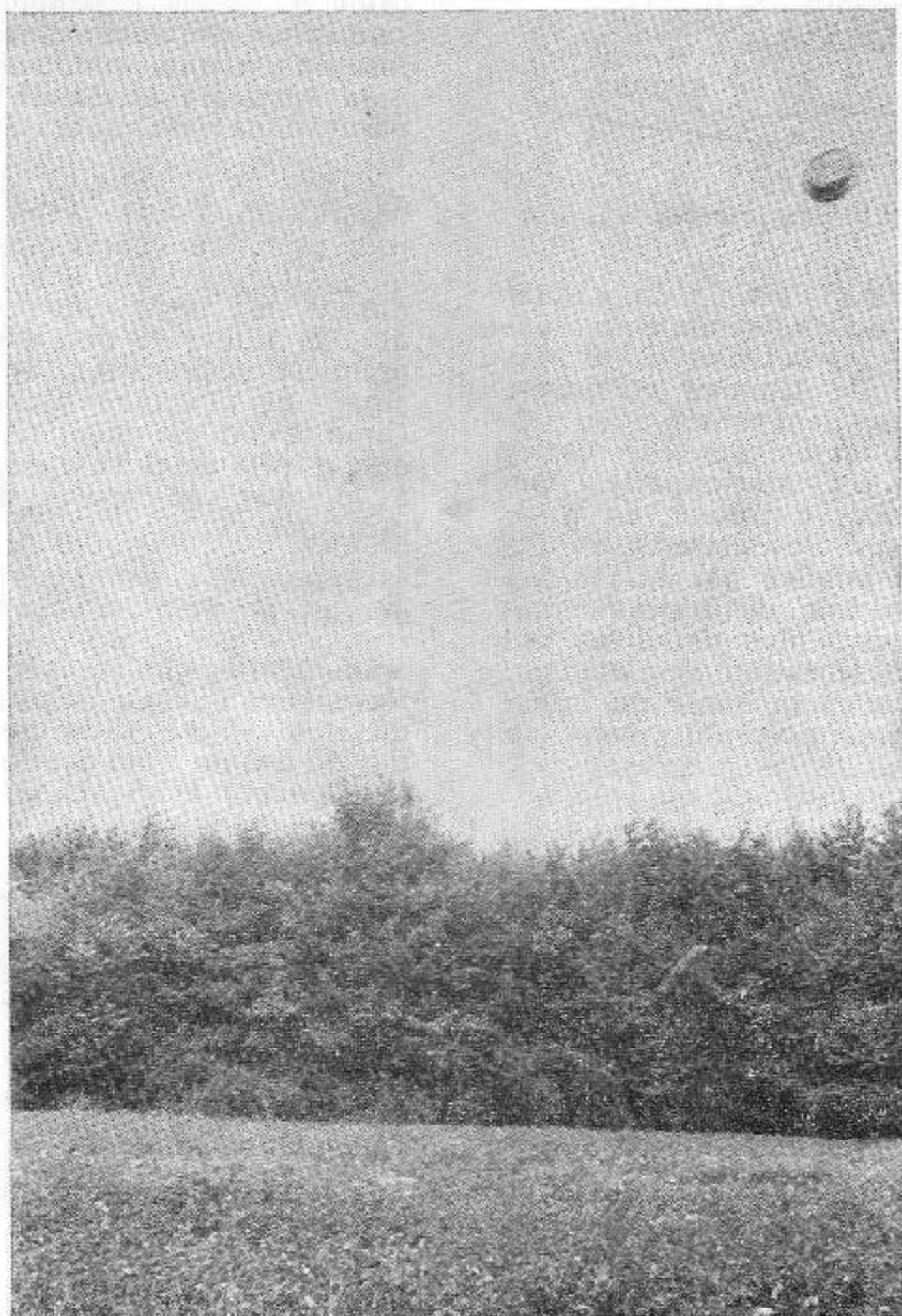
R.F.

A l'exception de celui de l'article « Soucoupe volante sur Cluj » et de ceux dus au crayon de M. Jader U. Pereira, les dessins illustrant ce numéro ont été mis en forme pour l'impression ou composés par Joël Mesnard.

SOUCOUBE VOLANTE SUR CLUJ

(ROUMANIE)

Une enquête de M. Florin GHEORGHITA

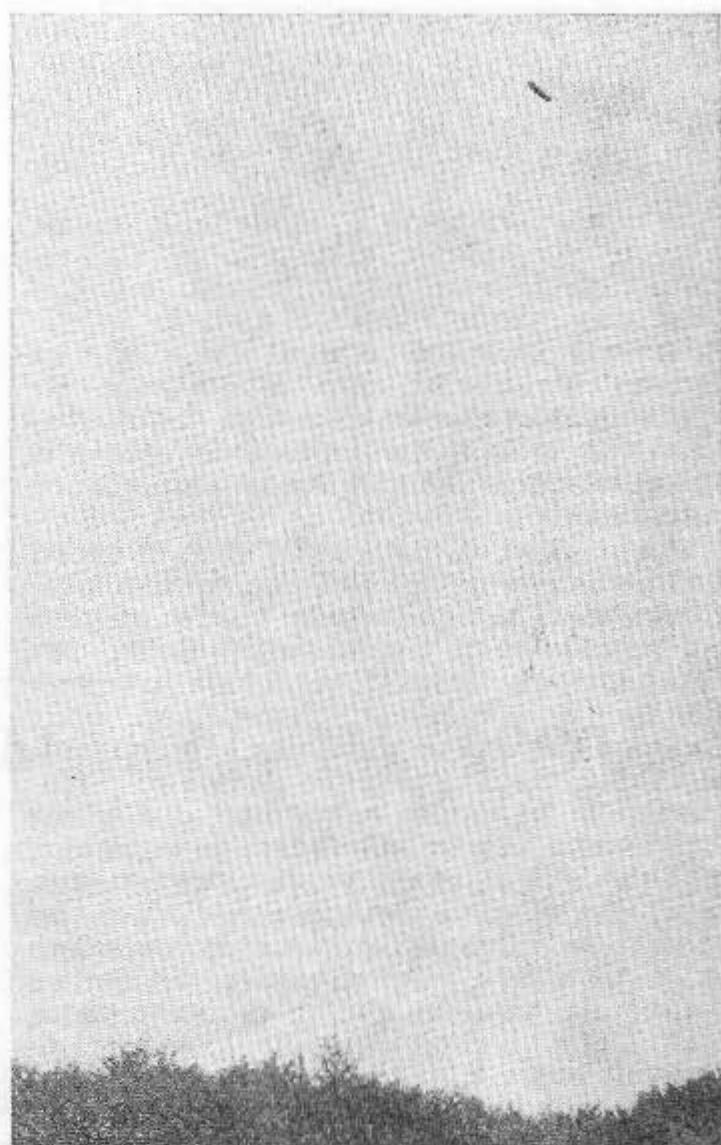
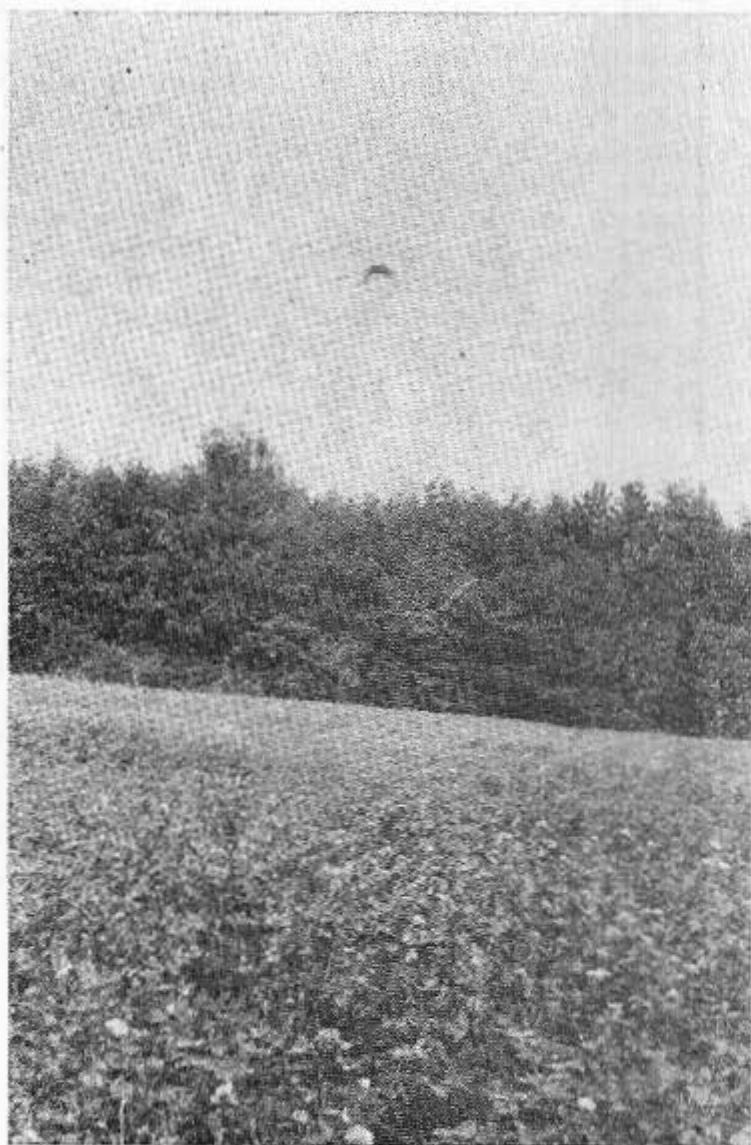


Dans le numéro de novembre-décembre 1969 de la « Flying Saucer Review » a paru, en page 12, un remarquable article, « Soucoupe volante au-dessus de Cluj, Roumanie », dans lequel étaient présentées des photographies exceptionnelles. Le signataire de l'article, M. Florin Gheorghita (le « t » se prononce « ts »), un ingénieur roumain, avait fait de ces photographies une étude d'une qualité et d'une précision rares. Ayant appris l'existence du G.E.P.A., il nous écrivit fin novembre 1969, nous adressant des projets d'articles dont il nous proposait la publication. Nous avons même espéré le présenter aux assistants de notre réunion publique du 29 mai dernier, mais les formalités exigeaient un tel délai que notre distingué correspondant dut renoncer au voyage.

Dans sa dernière lettre, il nous a dit qu'il serait heureux que nous publions les photographies de Cluj, dont il nous avait envoyé des épreuves. C'est pourquoi, en attendant de faire paraître un autre article de lui dans un prochain numéro, nous avons choisi de publier lesdites photographies dans celui-ci, en les accompagnant d'un texte que no-

tre ami Hervé Matte a écrit en s'inspirant de l'article de la « Flying Saucer Review » et qui résume très heureusement cet article. On trouvera ci-après ce texte qui encadre en quelque sorte, ces images insolites. Toute notre gratitude à M. Gheorghitã, dont nous avons beaucoup apprécié la courtoisie, et nos remerciements à notre dévoué collaborateur Hervé Matte.

Nos remerciements aussi à notre ami Charles Bowen, éditeur de la « Flying Saucer Review » à laquelle nous avons également emprunté la figure faisant la synthèse dans l'espace des trois photographies.



La journée de ce dimanche 18 août 1968 s'annonçait particulièrement ensoleillée. E.B., 45 ans, ex-officier devenu technicien dans une entreprise de construction mécanique, son amie Z.M., fonctionnaire âgée de 34 ans, et deux de leurs connaissances, décidèrent donc d'aller goûter les joies de la nature au cœur de la forêt de Baciù, dont la riche végétation couvre les collines qui bordent à l'ouest la ville de Cluj, en Roumanie.

Aux environs de midi, parvenus loin des routes fréquentées, les membres de notre petit groupe firent halte dans une clairière où abondaient les fleurs. Sentant venir la faim, ils décidèrent de préparer le repas. E.B. fut chargé d'aller chercher du bois, pour allumer un feu. Il n'avait pas fait dix pas dans la forêt qu'il entendit son amie l'appeler pour lui montrer « quelque chose ». A la demande de celle-ci, une fois revenu dans la clairière, il leva la tête vers le ciel, et aperçut alors un grand objet métallique de forme ronde, paraissant argenté à la

lumière solaire, et volant au-dessus de la forêt sans émettre le moindre son.

Durant une dizaine de secondes, il demeura sans réaction. Puis, ayant compris que ce « quelque chose » sortait vraiment de l'ordinaire, il se précipita vers son appareil photographique (un « FED-2 », chargé d'un film d'une sensibilité de 17 DIN), régla la vitesse et l'ouverture en toute hâte, et pressa sur le déclencheur. La photo suivante fut prise avec plus de calme, alors que l'objet se déplaçait lentement. E.B. eut donc le temps de remarquer que ce dernier modifiait sa trajectoire et que sa luminosité s'accroissait. Mais, de nouveau, c'est avec précipitation qu'il dut prendre les deux derniers clichés, car l'objet accéléra brusquement, s'éleva vers le ciel et disparut rapidement.

Il était 13 h 23. Il ne soufflait pas la plus légère brise, et seuls les chants des oiseaux troublaient le silence de la forêt.

Le groupe tout entier avait suivi les évolutions de l'objet sans dire un seul

mot. Dans le ciel parfaitement clair, tous remarquèrent alors, à très haute altitude, une sorte de vapeur à l'étrange apparence.

Rentré chez lui, confronté aux réalités quotidiennes, E.B. oublia quelque peu les minutes surprenantes vécues en forêt de Baci. Notons d'ailleurs qu'avant l'observation, il ne s'intéressait pas au problème posé par les OVNI, et que l'existence de ceux-ci lui paraissait plus que douteuse. Ce n'est que dix jours après l'incident qu'il développa la pellicule, ayant pris d'autres photos entre-temps.

La seule personne à laquelle il savait pouvoir se confier était Florin Gheorghita, qu'il connaissait depuis environ deux ans, ayant travaillé dans la même entreprise que lui. Absent de Cluj, ce dernier n'y revint que le 26 août et, ayant pris connaissance des photographies au début de septembre, comprit immédiatement leur grande importance potentielle.

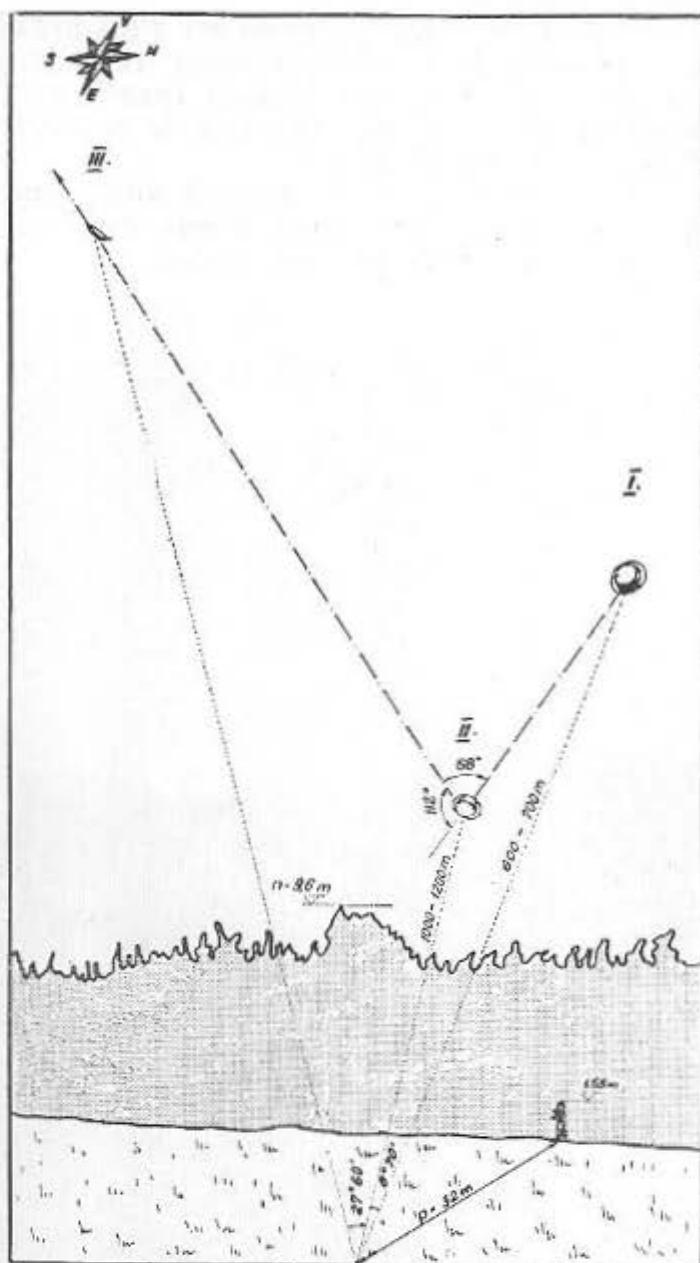
Florin Gheorghita confia tout d'abord le film au plus célèbre reporter-photographe de Cluj qui, après étude, affirma qu'il ne pouvait avoir aucun doute sur l'authenticité des clichés. Puis un spécialiste de Bucarest, travaillant pour l'agence de presse roumaine, fut consulté. Confirmant l'absence totale de truquage, il fit aussi remarquer un point intéressant : si un photographe amateur, tel que E.B., avait voulu monter une supercherie, il aurait placé l'objet au centre de l'image. Or, sur la première et la troisième photographies, l'objet se trouve au bord du cliché, ce qui montre bien l'état d'excitation dans lequel se trouvait alors E.B. Les experts d'un laboratoire officiel de Cluj analysèrent également les photos. Utilisant les méthodes les plus modernes, ils conclurent dans le même sens que leurs confrères : pas de truquage décelable.

En superposant les clichés, où figurent les mêmes arbres et les mêmes fleurs, Florin Gheorghita put aussi procéder à une tentative de reconstruction de la trajectoire de l'objet.

Les dimensions des détails du paysage permirent également de considérer l'estimation donnée par E.B. du diamètre de l'OVNI — aux environs de trente mètres — comme assez vraisemblable.

E.B. n'a pas accepté que la quatrième photo soit publiée : certains des éléments qui y figurent sont tout à fait spécifiques. Selon Florin Gheorghita, ce cliché démontre catégoriquement l'authenticité de l'incident, car l'on y voit l'objet disparaissant dans le ciel.

De plus, et ce fut la preuve finale pour notre correspondant roumain, les similitudes existant entre l'objet de Cluj et celui photographié par Rex Heflin le 3 août 1965, à Santa Ana, en Californie, sont particulièrement frappantes.



E.B. n'a, notons-le, jamais vu ou simplement eu connaissance des clichés de l'inspecteur de la Commission de la Circulation Routière du comté d'Orange, Californie (1).

Cet ensemble d'éléments favorables décida Florin Gheorghita : il fit parvenir les photos à l'agence de presse roumaine. Après avoir procédé à de rigoureuses analyses, tous les quotidiens de Bucarest du 19 septembre, ainsi que deux journaux de Cluj, publièrent les clichés. (il est intéressant de noter que le quotidien « Informatia Bucurestiului » publia le récit des tests psychologiques — démontrant ses capacités d'observation — effectués sur E.B. par un journaliste). Ce même soir, des agrandissements étaient présentés à la télévision.

Mais la Roumanie a, elle aussi, ses spécialistes de l'explication absurde. Sans même avoir vu les clichés, le directeur de l'observatoire local affirma que l'objet était probablement un ballon météorologique. Hypothèse que Florin Gheorghita réfuta sans grande peine

(1) Voir en particulier : « More light on the Heflin UFO case », par John R. Gray, « Flying Saucer Review », vol. 15, N° 2, mars-avril 1969, pages 24 à 28.

dans les colonnes de plusieurs journaux à fort tirage.

Parmi les nombreuses questions techniques et scientifiques soulevées par l'incident et les photographies de Cluj, il en est une qui est particulièrement intéressante (Florin Gheorghita discute également de plusieurs autres problèmes : l'asymétrie de certaines proportions de l'objet, l'absence de hublots, l'ombre aberrante de la seconde photo, la position presque verticale du disque sur le troisième cliché, etc...). Sur la deuxième photographie, l'image de l'objet est beaucoup plus claire que sur la première. Deux chargés de cours à l'Institut des Beaux-Arts de Cluj, spécialistes des questions d'éclairage naturel, consulté séparément, rendirent les mêmes conclusions : sur le second cliché, l'objet est devenu lumineux, non du fait de l'éclairage solaire, mais d'une luminosité qui lui est propre !

Nous ne saurions mieux conclure à propos de ces photos qu'en laissant la parole à celui sans lequel elles seraient probablement restées ignorées, et dont l'excellent travail d'enquête permet d'affirmer qu'elles comptent « parmi les meilleures et les plus intéressantes jamais prises dans le monde » :

« Les trois clichés de l'étrange objet volant photographié au-dessus de la forêt de Baciu, aux abords de la ville de Cluj, en Roumanie, fournissent de remarquables preuves de l'existence réelle des OVNI et de leur grande importance scientifique.

« L'authenticité de la pellicule photographique, établie au terme de nombreux examens et vérifications, nous montre que toutes les tentatives pour nier ou négliger le problème OVNI sont le signe d'une attitude regrettable envers les conceptions fondamentales de la science contemporaine et future.

« J'espère que ma présentation de ces trois photographies, et que certains aspects de la masse de données qu'elles contiennent, constitueront pour d'autres un réel encouragement à les étudier encore plus complètement. L'importance documentaire de ces clichés pourrait encore être accrue par les examens scientifiques et techniques appropriés que l'on pourrait effectuer sur eux. »

LE CAS DE SAN MARTI DE TOUS

par Antonio RIBERA

Un certain nombre de faits d'observation qui paraissent bien établis, tels que apparitions et disparitions sur place, et instantanées, de soucoupes volantes, donnent à penser que celles-ci sont susceptibles — tout au moins certaines d'entre elles — de se matérialiser et de se dématérialiser soudainement, ce qui peut du reste s'interpréter comme le passage d'un hyperspace, sur lequel nos sens n'auraient aucune prise, à notre espace tridimensionnel banal, et vice-versa.

Nombre d'esprits sont aujourd'hui persuadés que le chemin des voyages interstellaires effectivement réalisables ne passe pas par les dimensions qui nous sont familières mais par des trajectoires empruntant des espaces supérieurs.

De ce point de vue, l'article de M. Yuri A. Fomine, qui va dans ce sens et que nous avons publié dans le N° 23 de « Phénomènes Spatiaux », a suscité un vif intérêt chez nos lecteurs français et étrangers.

Mais les termes mêmes de « matérialisation » et de « dématérialisation » ont des résonances qui ne sont pas seulement hypergéométriques ou techniques. Ils font également penser à toute une catégorie de phénomènes relevant du miracle religieux, de la magie ou du spiritisme, et entrant dans le cadre des recherches parapsychologiques.

Quelques auteurs, tel John Keel, ont même tendance à écarter, en matière de soucoupes volantes, l'interprétation extra-terrestre pour se rabattre sur une explication ne faisant appel qu'à des phénomènes paranormaux d'origine purement terrestre.

Nous n'entendons pas les suivre dans cette voie, sans toutefois nier que leurs propos puissent contenir une part de vérité, mais il convient de reconnaître que certaines observations qu'on peut tenir pour valables se situent à la lisière des deux genres d'interprétations.

On y rencontre tout à la fois des objets, qui ont toute l'apparence de machines spatiales présentant des caractéristiques très proches de celles prêtées aux soucoupes volantes par maints de leurs observateurs, et des êtres, qui, par la description qu'on nous en donne, font penser soit à des matérialisations ectoplasmiques, soit à des créatures de cauchemar ou de rêve, échappées d'un grimoire magique ou d'un recueil de contes de fées, soit encore à ces larves astrales qui hantent les pages des vieux traités de l'occultisme médiéval.

L'observation que nous allons rapporter et qui, comme on le verra, n'est pas unique en son genre paraît bien se situer dans cette région indécise et brumeuse, dans cette « zone de passage » ambiguë où l'extravagance magique le dispute

aux produits supposés d'une technique extra-terrestre de voyage sidéral.

Publiée, pour la première fois croyons-nous, dans le numéro 385, d'octobre 1969, de la grande revue industrielle espagnole «Metalurgia y electricidad», que notre ami Antonio Ribera avait eu l'obligeance de nous faire adresser, on la retrouve

aujourd'hui dans son ouvrage «Proceso a los OVNI», dont nous avons dit quelques mots dans le N° 23, de «Phénomènes Spatiaux».

Cela dit, nous allons traduire à l'intention de nos lecteurs l'essentiel du texte paru aux pages 98 à 104 de «Proceso a los OVNI».

Le cas que je vais relater est rigoureusement inédit et me fut rapporté par le témoin oculaire lui-même un homme jeune que — pour respecter son désir de conserver l'anonymat — nous appellerons «Miguel Costa». Le cas présente un caractère véritablement hallucinant et certaines concordances avec un cas suédois — auquel nous ferons allusion plus loin — qui excluent qu'il puisse s'agir d'une fraude ou d'une fabulation, puisque M. Costa ignorait totalement le cas suédois de Rydberg et Gustafsson non encore divulgué en Espagne à l'époque (il en est fait mention dans l'ouvrage «Forasteros del Espacio», de Brad Steiger, paru plus tard aux éditions Pomaire), et n'était connu qu'à l'intérieur de cercles très restreints d'études mondiales de la question.

Mais venons-en aux faits, que nous rapporterons de manière succincte :

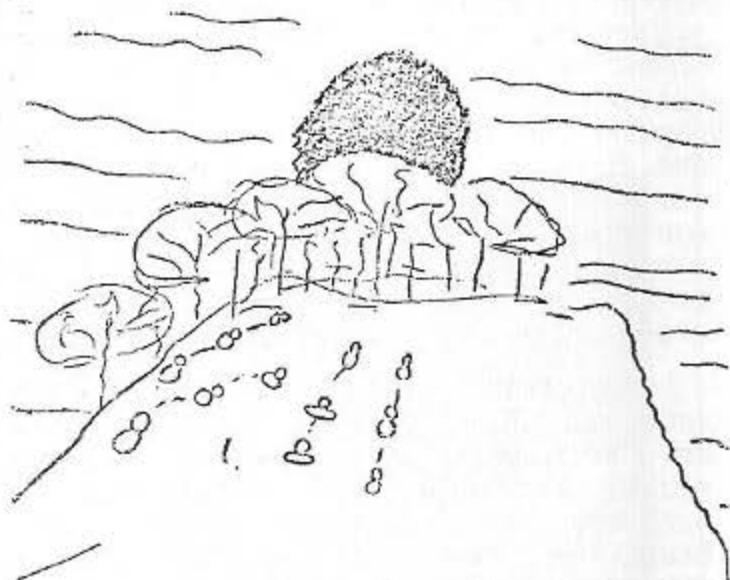
Le 11 septembre 1968, aux environs de 22 h 30, M. Miguel Costa quittait Igualada, localité de la province de Barcelone, où il s'était arrêté pour prendre un rafraîchissement et faire une halte au cours du voyage en automobile qu'il faisait seul de Barcelone à Santa Coloma de Queralt et à Vallfogona de Riucorp, où il possède une propriété. La nuit était claire, avec la lune presque pleine, qui restait visible à la partie arrière gauche du véhicule. Ce dernier suivait un chemin de montagne, au pied de la sierra de Queralt et en direction générale est-ouest. Soudain, M. Miguel Costa remarqua une lumière orangée plus brillante et en forme de coupole qui apparaissait au-dessus d'un petit bois de pins, au sommet d'une colline. Ce ne pouvait être la lune puisque, comme nous l'avons dit, cette dernière se trouvait à la partie arrière gauche du véhicule.

L'étrange et puissante lumière apparaissait et disparaissait au fur et à mesure que la voiture abordait les courbes et les tournants de la route, qui la masquaient par moments à sa vue. Mais, en arrivant à une ligne droite située un peu avant la déviation de San Marti de Tous, M. Costa put la voir clairement et de façon suivie. Intrigué, il pensa sur le moment que ce pouvait être une lampe à rayons infrarouges utilisée pour une exploitation agricole, mais la situation de cette lampe, au sommet d'un tertre boisé, en une zone inculte et inhospitalière, était des plus étranges.

Aiguillonné par la curiosité, M. Costa arrêta sa voiture au pied même du monticule, à environ 800 m de la déviation de San Marti de Tous, descendit de voiture et, sans claquer la portière pour ne pas faire de bruit, il commença à gravir le versant abrupt de la colline (dessin N°1 ; ce dessin et les suivants sont l'œuvre du témoin lui-même, qui s'est excusé auprès de moi de son manque d'adresse, encore que les dessins qu'il a exécutés soient très imagés et révélateurs). La hauteur de cette colline



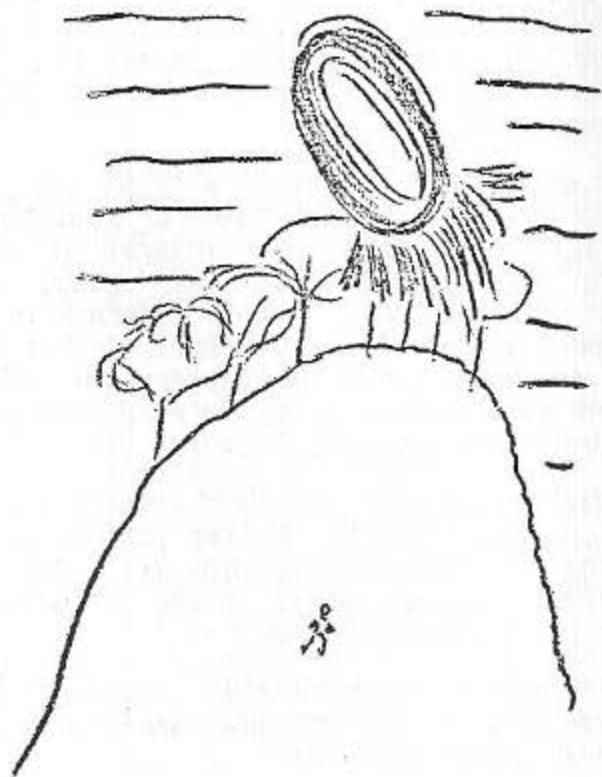
était de quelque 50 à 60 mètres au-dessus de la route et, parvenu à mi-chemin de son ascension, M. Costa put distinguer quatre formes, éclairées par la lumière de la lune, qui brillaient avec des reflets gris, métalliques, et qu'il décrivit comme des « huit » formés par une boule ou sphère supérieure et une autre sphère inférieure plus grande. Ces « êtres » ou « objets » se déplaçaient d'une manière des plus curieuses. La partie supérieure s'allongeait, et paraissait alors « entraîner » la partie inférieure qui se déplaçait et se transportait vers le haut et latéralement, en produi-



270

sant un faible sifflement. Le « huit » (dont M. Costa a évalué la hauteur à quelque quarante centimètres, ou cinquante au plus) retombait alors doucement, recouvrant sa forme primitive, pour répéter ensuite l'étrange manœuvre.

Les quatre « objets » se déplacèrent de cette manière, avec rapidité, en direction du plus grand objet, rouge orangé, qui se montrait comme une énorme coupole sur la cime des pins, pour disparaître sans doute sous cet objet. M. Costa a estimé à environ cinq mètres la hauteur de ce grand objet. Sa forme était ovale et le témoin put très bien s'en rendre compte car, sur-le-champ, l'objet s'éleva, prit un aspect multicolore, s'inclina sur le petit bois (dessin N° 3), lançant par sa partie « postérieure »

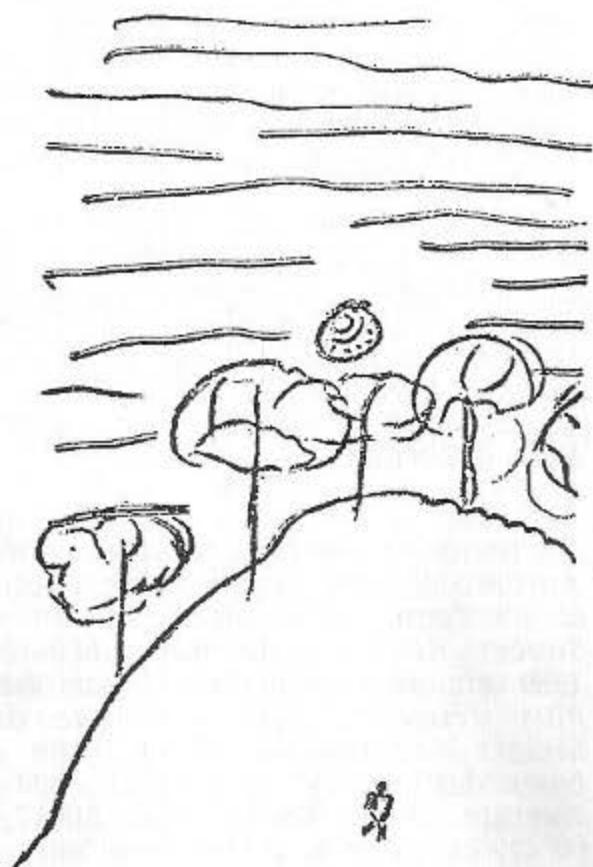


un faisceau de rayons de toutes les couleurs, et immédiatement il se rapetissa jusqu'à n'être plus qu'un point imperceptible dans le lointain (dessin N° 4). Cette manœuvre s'accompagna d'un sifflement effrayant qui laissa le témoin presque sourd pendant un moment.

M. Costa descendit de la colline et remonta dans sa voiture. Il se retrouva à son domicile terriblement impressionné, pâle et très nerveux, comme son épouse a pu le constater.

Tout l'épisode a duré quelque cinq minutes.

La femme du témoin a pu aussi remarquer que les lacets des chaussures de son mari étaient « défaits », sans que M. Costa se soit souvenu d'avoir délacé ses souliers.



Le jour suivant, après une laborieuse recherche, M. Costa, accompagné de son épouse, réussit à localiser le point d'« atterrissage », découvrant trois marques qui formaient un triangle équilatéral de 1 m 50 de côté, au centre duquel l'herbe avait été bouleversée.

(...) Ce cas présente des points de concordance non seulement avec le cas cité des deux jeunes suédois, mais aussi avec le fameux cas de Socorro, aux Etats-Unis, à propos duquel il est précisément fait état de bruit. Les cas s'accompagnant de bruit sont, effectivement, des plus rares dans la littérature sur les OVNI's que l'étudiant peut consulter, car,

en général, les observations sont « absolument silencieuses ». Donc, le cas de M. Costa et celui de Socorro sont, chacun, des exceptions à cette règle...

Commentaire de René Fouéré

Comme nous l'avons annoncé, et comme on a pu s'en rendre compte, l'incident de San Marti de Tous est des plus singuliers. Il est bien difficile de voir dans ce récit une invention du témoin, ce qui ajoute à la crédibilité de son témoignage.

Ces « baudruches » en forme de « huit », et qui se déplacent d'une manière à ce point ahurissante, font bien davantage penser à des « larves » astrales qu'à des humanoïdes, et pourtant l'objet majeur ressemblait incontestablement, par sa forme, sa luminosité et ses mouvements, aux soucoupes volantes « classiques ».

Qu'étaient donc ces « êtres » et que venaient-ils faire à pareille heure sur cette colline déserte ? S'étaient-ils réunis pour quelque sabbat ou s'agissait-il d'animaux « domestiques » mis un instant en liberté sur notre planète par leurs maîtres extra-terrestres ?

Précisons que la dérivation de San Marti de Tous (ou San Martin de Tous, en espagnol) se trouve (voir la carte Michelin N° 43) entre Sta Coloma de Queralt et Igualada, sur la route C 241 reliant Igualada à Montblanch, à peu de distance de la N 11 qui va de Barcelone à Lérida.

L'incident suédois auquel notre ami Antonio Ribera fait allusion a été signalé de façon sommaire dans la « Flying Saucer Review » de novembre-décembre 1959 en page 5 et, de façon beaucoup plus détaillée, dans l'ouvrage de Brad Steiger « Strangers from the skies » (Award Books N° A 171 X/K, 800 Second Avenue, New York, N.Y. 10017, 1966 ; 60 c), chapitre 8, pages 53 à 56.

Nous nous bornerons à en donner ici un très bref aperçu.

Le 20.12.1958, deux jeunes gens, Hans Gustafsson, 25 ans, marchand, et Stig Rydberg, 30 ans, étudiant, reviennent d'un bal lorsque, près de Domsten, entre Hålsingbord et Höganäs, juste avant 3 heures du matin, ils virent une soucoupe volante d'environ 5 m de diamètre et 1 m de haut, reposant sur une sorte de trépied. L'engin était lumineux, mais sa lumière n'échauffait ni n'éblouissait. Au centre de la lueur, les témoins purent distinguer un noyau plus sombre.

Tout à coup, ils furent assaillis par quatre créatures de couleur gris de plomb, d'un peu plus de 1 m de haut et d'environ 40 cm de large, qui paraissaient dépourvues de membres et faisaient, quant à la forme, penser à des pains au lait ou à des quilles. Elles n'en

accrochèrent pas moins adroitement et solidement les deux jeunes gens, et tentèrent de les entraîner vers la soucoupe. Les jeunes gens eurent peine à se défendre, car ils n'avaient pas de prise sur ces êtres qui avaient la consistance de « sacs de gelée ». Rydberg déclara que son bras s'était enfoncé dans l'un d'eux jusqu'au coude alors qu'il s'efforçait de se libérer à coups de poing. De près, ils avaient une odeur de « marais putride ».

Les créatures ayant concentré leur assaut sur Gustafsson, qui leur résistait en s'accrochant à un poteau, Rydberg réussit à revenir à la voiture dont il actionna l'avertisseur et, entendant le bruit, les assaillants relâchèrent leur étreinte et retournèrent vers la soucoupe, qui s'éleva du sol et disparut dans un sifflement effrayant.

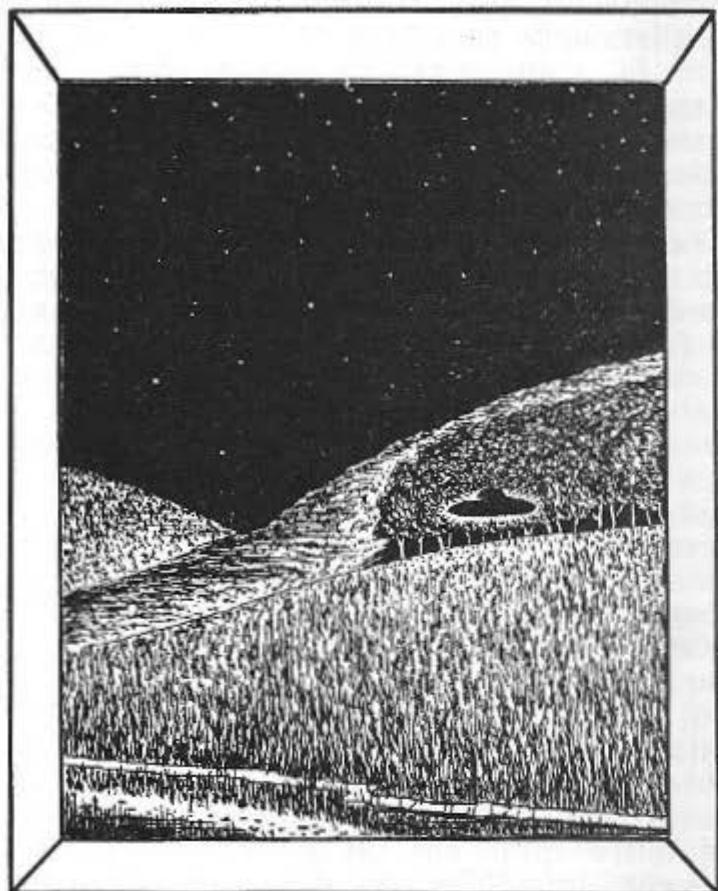
Les témoins ne voulurent pas tout d'abord parler de leur aventure, craignant d'être envoyés dans un asile d'aliénés, mais ils restaient littéralement infectés par l'odeur qu'ils avaient respirée et gardaient dans les oreilles l'horrible sifflement émis par l'engin à son départ, en même temps qu'ils avaient l'étrange impression qu'à l'intérieur de leur corps tous les organes étaient retournés. Au bout de trois jours, ils allèrent voir un médecin qui, surpris, ne trouva rien d'alarmant dans leur état. Mais ils décidèrent de braver le ridicule et de faire une déclaration publique.

Ils furent questionnés et examinés pendant douze heures par des fonctionnaires appartenant à l'état-major de la Défense suédoise, des psychologues, des médecins et la police. Même lorsqu'ils furent placés sous hypnose, on ne put à aucun moment relever de contradiction ou d'incohérence dans leurs propos. Enfin, on trouva sur le sol meuble de la clairière des indentations correspondant aux trois pieds du train d'atterrissage de la soucoupe. Jusqu'à l'incident, aucun des témoins n'avait cru aux histoires de soucoupes volantes.

Ce que nous venons de dire de cet incident suédois suffit à montrer que, bien que n'ayant aucunement attaqué le témoin, les créatures de San Marti de Tous avaient une nette ressemblance d'aspect avec celles, agressives, de Domsten, en sorte qu'on peut voir dans l'incident catalan une sorte de confirmation de l'incident suédois.

Quelle aventure auraient vécue Gustafsson et Rydberg si les mollusques aériens et nauséabonds qui les avaient assaillis avaient réussi à les entraîner dans la machine volante ?

Nos vifs remerciements à Antonio Ribera pour toutes les informations qu'il nous a communiquées.



Dessin de Joël Mesnard

A l'intention de nos lecteurs, et surtout de ceux d'entre eux qui n'ont pas l'occasion d'assister à nos réunions publiques, nous ferons état d'une observation dont le témoin, Mme Paule Véron, a eu l'obligeance de venir se présenter devant les auditeurs de notre réunion du 9 mai dernier et de répondre à leurs questions.

Nous commencerons par transcrire le compte rendu de cette observation, que sur la suggestion d'un de nos membres, M. Guy Judas, que nous remercions de son initiative, le témoin avait bien voulu rédiger pour le G.E.P.A. le 19 mai 1970 :

« Au cœur du pays de la préhistoire, dans cette vallée de la Vézère si riche en souvenirs millénaires, j'ai été le témoin d'une manifestation hors série.

« Je me trouvais dans la propriété de mon frère, au lieu dit « La Combe », aux Eyzies de Tayac. C'est une maison très isolée, la ferme la plus proche se trouvant à près d'un kilomètre.

« J'étais, exceptionnellement, seule en vacances au début d'août 1960. Comme unique compagnon, un berger belge, un Tervueren de bonne garde.

« Je me couchai de bonne heure, fenêtre ouverte. Vers deux heures du matin, la fraîcheur de la nuit, peut-être, me réveilla. Je me levai alors pour fermer

la fenêtre et contempler un instant la merveilleuse nuit.

« C'est alors que j'aperçus, dans la colline de chênes, qui se trouve face à la maison à une distance de 700 à 800 mètres, un objet comme en suspens au faite des arbres, une sorte d'anneau de Saturne lumineux ressemblant un peu à un tube au néon.

« Rien ne bougeait à bord de cet engin. J'avais la forte impression d'être observée.

« Alors, prise d'une peur panique, j'ai refermé la fenêtre et le chien, qui dormait au pied du lit est venu se blottir dans mes jambes sans aboyer.

« Je restai en surveillance, malgré ma peur, dans l'obscurité.

« Cette espèce de suspense avait bien duré deux heures, lorsque, tout à coup, la lumière du rond m'a semblé plus intense. J'ai vu l'engin s'élever et disparaître, par paliers, à une vitesse vertigineuse.

« C'était presque le lever du jour.

« Incapable de me recoucher, toujours très impressionnée, j'ai attendu anxieusement le premier passage du laitier et du livreur de butane, sentant le besoin d'un contact humain.

« Je leur parlai de la chose, mais leur incrédulité était flagrante.

« C'est d'ailleurs pourquoi je me suis tue si longtemps. Aucune des personnes à qui je contai cette histoire n'y a jamais attaché la moindre importance, et l'on m'a souvent accusée, surtout côté famille, d'avoir une imagination débordante.

« Il a fallu le bavardage d'un jeune collègue de bureau, pour accrocher l'intérêt d'un autre jeune collègue à qui je dédie ce récit. »

En nous adressant ce compte rendu, et en nous disant que Mme Paule Véron n'avait pas coutume de raconter des histoires de ce genre et n'avait jamais entendu parler de « soucoupes volantes » auparavant, M. Guy Judas nous faisait part des précisions suivantes :

1. Le disque était de couleur rouge et mesurait environ 6 à 7 mètres de diamètre.

2. Le témoin a subi un tel choc qu'il a quitté la maison l'après-midi même pour n'y plus jamais revenir.

3. Des paysans, propriétaires de la chênaie vers laquelle se trouvait l'OVNI, auraient découvert deux ou trois jours après que certaines feuilles de quelques arbres avaient été abimées.

A l'occasion des questions qui lui ont été posées par l'assistance, Mme Paule Véron a pu donner un certain nombre d'indications complémentaires que nous allons résumer ci-après.

L'anneau était très nettement délimité et lumineux. Au centre, il y avait un faible renflement ou dôme, qui était sombre.

Le silence a été total. C'est parce que le témoin se sentait observé qu'il a éteint pour ne pas se signaler à l'attention. Le chien lui-même était ému.

Pendant la guerre, Mme Véron avait courageusement affronté des situations dramatiques mais qui entraient dans la catégorie des situations connues. Dans ce cas particulier, sa panique semble née du fait qu'elle avait le sentiment très net d'être en face de quelque chose de très insolite.

Nous avons fait remarquer à ce propos que des ultrasons étaient capables de créer chez des sujets des paniques qui leur sont incompréhensibles et qu'en la circonstance la panique du témoin aurait pu avoir été causée par des ultrasons émis par l'engin, non peut-être en conséquence d'une action délibérée de ses occupants, mais en tant que sous-produit naturel du fonctionnement du dispositif assurant sa sustentation.

Pendant toute l'observation, jusqu'au moment du départ, l'immobilité de l'objet a été totale. Le témoin n'a pu dis-

tinguer aucun détail — tel que hublot — qui aurait permis de déceler une rotation de cet objet autour de son axe.

En disant que le départ a eu lieu par « paliers », le témoin a plutôt voulu dire que la trajectoire de départ fut une trajectoire en escalier décrite à une vitesse vertigineuse (ascension à la verticale, vol horizontal, puis nouvelle ascension verticale, et ainsi de suite).

Le fait que l'objet se trouvait à peu près au niveau des yeux du témoin et au-dessous de la colline faisant face à la fenêtre d'observation permettait, étant donné la disposition des lieux, de se faire une idée assez précise de sa distance.

A partir d'un croquis de M. Guy Judas, notre ami Joël Mesnard a fait le dessin que nous reproduisons et qui montre cette disposition des lieux. Précisons que la fenêtre était celle du premier et unique étage de la maison dans laquelle se trouvait le témoin.

Il n'y a apparemment aucune explication conventionnelle de ce qui a été observé. On aurait pu penser à la rigueur à un hélicoptère, mais comment admettre qu'il eût pu rester si parfaitement immobile et dans un silence total? Comment comprendre cette illumination annulaire? La « solution » hélicoptère est donc exclue, et l'on ne voit pas non plus, par cette nuit limpide et constellée, quel plasma aurait pu rendre compte des faits.

OBSERVATIONS EN ALSACE

Le 27 avril dernier, M. Jacques Thomas, de Belfort, avait l'obligeance de nous faire parvenir trois coupures du journal « L'Alsace », respectivement datées des 24, 25 et 26 avril, signalant qu'en des points situés à quelque dix kilomètres de Mulhouse et au nord de cette ville, divers témoins avaient aperçu le 20 avril, vers 21 h, puis le 24 avril, vers 22 h 30, des objets insolites.

L'objet du 20 avril était décrit par trois témoins, dont M. Claude Blumer, de Jeune Bois-Wittenheim, comme une sorte de boule lumineuse observée à ras de terre, puis s'élevant du sol, par un témoin, et haut dans le ciel, par deux autres témoins qui précisèrent qu'elle était jaune.

L'objet du 24 avril était selon le témoin, M. Hiryczuk, un objet volant de grande taille ressemblant à un disque, ceinturé d'une couronne de lumière, et qui tournait en rond au-dessus d'une région comprise entre Mulhouse et le Grand-Ballon. Suivi pendant 20 minutes, l'objet avait ensuite cessé de clignoter et s'était évanoui dans la nuit.

M. Jacques Thomas ne pouvant lui-même enquêter dans l'immédiat, nous avons, sur son conseil, alerté deux de nos correspondants alsaciens.

L'un d'entre eux, après une minutieuse enquête, nous adressa le rapport suivant :

« La semaine du 20 au 26 avril a été marquée par un certain nombre de phénomènes spatiaux inexpliqués, dans un triangle formé par trois points : Mulhouse, Ensisheim et le ballon de Guebwiller dans le Haut-Rhin.

« J'ai interrogé une vingtaine de témoins à propos de ces apparitions, mais si ces personnes ont bien voulu me raconter ce qu'elles avaient vu, elles m'ont demandé avec insistance à ne point être nommées, par peur du ridicule, à l'exception de deux habitants de Wittelsheim, dont je donnerai plus loin la relation exacte des témoignages.

« Si je fais la synthèse de toutes les déclarations (les personnes interrogées ne se connaissent pas et demeurent dans des

lieux différents), il est certain que cinq soirs de suite, lundi 20, mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23, ainsi que vendredi 24 avril, des objets ont été remarqués dans le ciel de l'Alsace méridionale, de nuit, entre 20 h 30 et 24 heures.

« Les témoins ont situé ces lueurs mouvantes, clignotantes et silencieuses dans le triangle déjà défini et point ailleurs.

« Le 20 avril 1970, vers 22 h 30, Mlle Suzanne Meyer, 26 ans, demeurant dans les cités de Wittelsheim, sortait de chez une amie et rentrait au domicile de ses parents. Au moment où elle allait pénétrer dans le petit jardin familial, Mlle Meyer, apercevait devant elle, en direction de la chaîne des Vosges, à la hauteur de la ferme de la Thur, une lueur inhabituelle, qui ressemblait à la lumière des lampadaires éclairant les rues, mais plus rouge. Soudain la lueur s'élevait lentement à la verticale, sans changer de couleur, mais en émettant des rayons, plus précisément des traits lumineux.

« Arrivée à une certaine altitude, la lueur marquait un temps d'arrêt, puis reprenait un mouvement horizontal se dirigeant vers un nuage isolé, de forme allongée, nuage situé à la hauteur des premiers sommets du massif vosgien. A la même allure, la lueur pénétrait dans le nuage qui se trouvait éclairé intérieurement pendant une dizaine de minutes, puis soudain la lueur disparaissait. Restait seul immobile dans le ciel étoilé le nuage allongé.

« Mlle Meyer a attendu une vingtaine de minutes pour voir « si la lumière sortirait du nuage », mais rien ne s'est produit et elle s'en est allée, sans avoir compris, et sans chercher à comprendre.

« Le 24 avril 1970, M. Raymond Hiry-czuk, 22 ans, ouvrier aux usines Peugeot de l'Île-Napoléon, demeurant aux cités de la gare de Wittelsheim, sortait de chez sa fiancée à 22 h 30, et en vélomoteur, se dirigeait vers le domicile de ses parents.

« Soudain le regard du jeune homme fut arrêté par une lueur rouge, mouvante et silencieuse qui venait de la direction de la chaîne des Vosges et se dirigeait vers Wittelsheim.

« A un moment donné, la lueur se situant juste au-dessus de lui, M. Hiry-czuk stoppait son vélomoteur et regardait. La lueur lui semblait faite d'un gros objet rond. Un feu rouge de grande taille clignotait à la face inférieure. L'engin éclairait d'une lueur rouge la couche nuageuse se situant juste au-dessus de lui.

« Le jeune homme devant un tel phénomène prit peur soudain et voulut prendre la fuite, mais ne put mettre son vélomoteur en route ; il fallut le pousser longuement avant de le faire démarrer normalement, alors qu'il est en parfait état de marche.

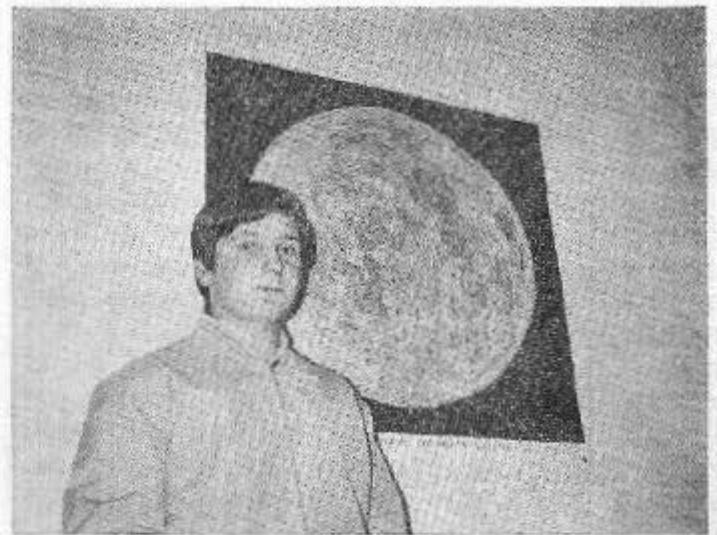
« Arrivé devant son domicile, M. Hiry-czuk constatait que la lueur était toujours dans le ciel, et qu'elle se dirigeait vers la chaîne des Vosges, où elle s'éteignit soudain, comme « une ampoule dont on coupe le courant ».

Nous remercions très vivement ce premier correspondant, qui est un journaliste, de l'enquête étendue à laquelle il s'est livré et de l'excellent rapport qu'il nous en a fait.

M. Francis Rigoni, un autre correspondant alsacien auquel nous avons demandé son concours, a répondu à notre appel avec tant de dévouement que nous lui en gardons un vive gratitude.

Par l'intermédiaire de son jeune frère, il a découvert un témoin, M. Soehrlen, élève du lycée de Mulhouse, domicilié 54, rue du Hirtzsteim à Wattwiller (Haut-Rhin), qui a bien voulu lui faire des déclarations qu'il a enregistrées sur une bande magnétique qu'il nous a adressée.

Précisons que M. Soehrlen, qui s'intéresse aux questions astronomiques et spatiales, est membre de la Société Astronomique de France.



Il était seul au moment de son observation qui a eu lieu le lundi soir 20 avril.

Voici l'essentiel de ses déclarations :

« C'était un peu avant neuf heures. J'étais dans mon lit en train de lire lorsque j'ai vu, par ma fenêtre, un objet rouge, de taille assez importante, c'est-à-dire plus importante que celle d'une étoile normale, et qui se déplaçait. Je me suis levé et j'ai continué à observer le phénomène. A ce moment-là, j'ai vu qu'il s'arrêtait. Alors, il est resté stationnaire pendant, à peu près, 30 ou 40 secondes. Puis il est reparti dans une autre direction, vers le sud. Il était venu de l'est vers l'ouest... Il est reparti vers le sud. A ce moment-là, je l'ai vu sur une assez courte distance et puis il est reparti derrière les nuages. J'ai essayé

de le localiser plus tard, mais il n'y avait plus rien à faire. Il avait disparu carrément. »

Répondant aux questions de l'enquêteur, le témoin précise un certain nombre de points :

Conditions météorologiques : des nuages assez bas, des trous très clairs, car il avait plu les jours précédents et le jour même.

Conditions d'observation : très satisfaisantes.

L'objet n'est pas passé au-dessus des Vosges. Il s'est arrêté aux collines sous-vosgiennes et il est reparti, en longeant la chaîne des Vosges, vers le sud. Il n'a suivi aucun réseau routier.

Durée de l'observation : peut-être 30 secondes entre le moment où le témoin l'a vu et celui où il s'est arrêté juste en face de sa fenêtre, vers le nord ; l'arrêt lui-même a duré environ 30 secondes. Au total, l'observation a duré de 1 minute et demie à 2 minutes.

Le témoin précise que les nuages derrière lesquels l'objet a disparu étaient au-dessus de sa maison et qu'il est allé voir de l'autre côté, mais ces nuages étaient très étendus et il est resté en observation pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure sans avoir revu l'objet.

Le témoin a écarté l'hypothèse d'une étoile filante, à cause de la couleur, qui était rouge, d'un rouge très brillant, et de la dimension, qui lui a paru trop grande.

La forme de l'objet était circulaire. Lorsqu'il est venu de l'est, sa vitesse était relativement lente. Quand il est reparti, sa vitesse a paru beaucoup plus rapide au témoin. Ce dernier n'a pas noté de changement de couleur. L'objet est resté d'un rouge brillant tirant sur l'orange. Il était entouré d'un très petit halo, mais ne laissait pas de traînée. Aucun bruit n'a été entendu et aucun

clignotement de la lumière n'a été observé.

L'objet, selon l'estimation de M. Soehnlén, devait être assez haut. Beaucoup plus haut que les cimes des arbres. Par comparaison avec les sommets des montagnes qui sont juste à côté, le témoin pense qu'il devait être à environ 500 ou 600 mètres du sol, mais ne se prononce pas sur sa taille, très difficile à apprécier.

Il n'y avait pas d'animaux proches dont il aurait pu noter la réaction.

M. Soehnlén ne croit pas à une hallucination et ne trouve pas d'explication astronomique à ce qu'il a observé. « Pour moi, dit-il, c'est une soucoupe volante ».

Le lendemain, il est allé conter l'histoire à sa sœur, qui lui a signalé avoir entendu à peu près à la même heure un bourdonnement dans ses oreilles. Elle n'avait jamais souffert auparavant de bourdonnements d'oreilles.

Pour être plus bref, nous n'avons pas conservé la forme dialoguée de l'original, mais nous pensons avoir fidèlement rapporté les déclarations de M. Soehnlén, que nous remercions vivement de s'être aimablement prêté à cette interview. Ces déclarations témoignent de la pertinence des questions qui lui furent adressées, pertinence dont nous ne pouvons que faire compliment à notre enquêteur, M. Francis Rigoni, auquel nous redisons notre gratitude.

●

Il semble qu'il y ait entre les observations de Mlle Meyer et de M. Soehnlén, qui ont eu lieu le même jour, un décalage horaire. Nous reviendrons ultérieurement sur cet ensemble d'observations et nous accueillerons avec gratitude toutes les indications complémentaires que nos lecteurs pourront nous adresser.

OBSERVATIONS ROUMAINES

—

Ces observations, qui nous avaient été communiquées par M. Ion Hobana, auquel nous redisons nos remerciements, font suite à celle que nous avons publiée dans le N° 21 de « Phénomènes Spatiaux ».

Bucarest, août 1963

Cette histoire a eu lieu en août 1963 et nous a été relatée par Virgil Gheorghiu, 3 rue Cotitirii (du Tournant) et Cornelia Stoia, du quartier Giulesti, Bloc F.

Virgil Gheorghiu : « J'ai aimé toujours observer le ciel. Je peux même suivre les satellites artificiels et je connais l'heure de leur passage... Je me trouvais chez Vasile Stoia, 61 rue Tabla Butii, qui était malade. A un moment quelconque, je

suis sorti pour fumer. En m'asseyant sur une petite chaise, j'observai le ciel, comme d'habitude. En face de moi se trouvait le toit de l'immeuble numéro 63. Vers 24 h, j'ai vu deux corps lumineux, parfaitement ronds et avec des contours précis, grands comme une petite assiette pour la confiture (je les voyais comme ça) et gardant une distance égale entre eux (6-7 fois leur diamètre). Intrigué de leur apparition, parce qu'ils ne ressemblaient ni aux étoiles (par leur grandeur), ni aux satellites artificiels (qui parais-

sent beaucoup plus petits et se déplacent plus rapidement) j'ai continué à suivre leur évolution. A ma grande surprise, les deux corps *ont stoppé*, en gardant la même distance. J'ai pris comme repère les deux cheminées sur le toit de l'immeuble numéro 63. Les deux corps ont stoppé entre les cheminées. J'ai couru et j'ai frappé à la porte de Vasile Stoia, en criant : « Venez voir quelque chose ! ». Est sortie seulement la nièce du malade, Cornelia. »

Cornelia Stoia : « En sortant, j'ai vu les deux corps lumineux. Ils étaient immobiles. A un moment, celui de droite a commencé à se déplacer toujours vers la droite (dans la direction du nord), assez lentement, et a disparu de l'autre côté de l'immeuble. »

L'autre, celui de gauche, est resté stationnaire. Après 10-15 secondes, il *s'éteignit brusquement*, comme une ampoule électrique. Il faut mentionner que la nuit était très claire ». (Les faits ont été confirmés par Virgile Gheorghiu).

— Ce n'étaient pas toutefois des étoiles ?

— Des étoiles qui se déplacent, puis s'arrêtent, puis se déplacent de nouveau, une d'elles s'éteignant brusquement?... Et puis leur grandeur, les contours précis... Ce n'étaient pas des étoiles.

« Cutezătorii » du 23.5.68.

Bucarest, 10.12.1968

« Ce qui suit nous a été relaté par Adina Păun. Profession : psychologue. »

Les faits ont eu lieu dimanche, 10 décembre 1967, 7 h 30 du matin. J'habite dans le quartier 24 August (Août), 32 rue du Magnet. Je retournais à la maison. C'était un matin pluvieux, avec des nuages immobiles, à haute altitude, et d'autres nuages, à basse altitude, qui se mouvaient rapidement. En marchant parallèlement aux usines « Republica » (la République), j'ai remarqué exactement au-dessus de l'horizon un objet d'une teinte vert-bleuâtre, comme l'étincelle produite quelquefois par les tramways. C'est curieux : il avait des épines lumineuses, longues à peu près comme la moitié de son rayon, très minces vers la pointe et plus grosses vers la base. Il ressemblait à un oursin lumineux.

— C'était peut-être les rayons émis par le corps ...

— Non. Les épines avaient un contour très distinct.

— A quelle hauteur se trouvait l'objet ?

— Je ne pourrais pas la préciser. Il se trouvait en tout cas, entre les nuages de grande altitude, sur lesquels il se détachait, et les nuages de basse altitude, qui le couvraient, par moments.

— Et si c'était un corps céleste banal ?

— Non. Ce n'était pas le soleil. (1)

Ce n'était pas la lune. Il n'y avait pas d'étoiles. Le ciel, comme je vous l'ai déjà dit, était couvert. Et puis, aucune étoile ne pouvait avoir cette grandeur. J'ai suivi le corps, tout en marchant, environ 15 minutes. En entrant dans ma rue, je l'ai perdu de vue.

— Il était immobile ?

— J'avais l'impression qu'il se déplaçait dans ma direction.

— Vous êtes sûre que ce n'était pas une illusion ?

— Je suis psychologue et je sais ce que c'est qu'une illusion d'optique. Je n'en ai jamais eu et il est peu probable qu'on puisse avoir une illusion d'optique ou une hallucination pendant 15 minutes, en voyant distinctement la même chose.

« Cutezătorii » du 23.5.68.

(1) Le soleil s'est levé à 7 h 41.

Dans le canal de Mozambique 24.10.1968

Le correspondant du journal « România Liberă » (« La Roumanie Libre ») à Constantza, V. Popescu, nous a transmis récemment le rapport suivant de Nicolae Ștefănescu, commandant du pétrolier « Arges » :

« Le 24 octobre 1968, vers 15 h 47 GMT, nous naviguions sur une mer calme, dans le canal de Mozambique, entre Madagascar et la côte est de l'Afrique. Nous étions prêts à effectuer les observations astronomiques nécessaires pour déterminer la position du navire. L'atmosphère était calme, le ciel serein. Brusquement, j'ai ouï le cri d'étonnement du troisième officier, St. Anton, qui se trouvait près de moi sur le pont de commande et me montrait quelque chose en haut. J'ai vu, en venant de sud-est, un objet blanc, lumineux, qui fendait l'air à une très grande vitesse. Quand il s'est rapproché, il est devenu un disque ayant la moitié du diamètre apparent de la Lune ; de couleur jaune-orange très vive, strié de rayons vert-bleuâtres, émis du centre du disque. »

Après quelques secondes, l'objet s'immobilisa brusquement, resta cloué comme une étoile pendant quelques moments et, aussi brusquement, changea de direction vers l'est, presque perpendiculairement à notre chemin, en disparaissant dans l'immensité.

L'observation a duré 12 secondes. D'après les calculs effectués avec le sextant, l'objet, qui se trouvait à une distance approximative de 25 km, avait un diamètre d'environ 17 m. »

« Magazin » N° 587, 4 janvier 1969.

Dr JAMES E. McDONALD

Professeur de Météorologie

Doyen de Physique de l'Institut de Physique Atmosphérique
de l'université de l'Arizona

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

LE PLUS GRAND PROBLÈME SCIENTIFIQUE DE NOTRE TEMPS ?

Traduit de l'américain par René Fouéré, cet ouvrage a été édité sous la forme d'un numéro spécial de la revue « Phénomènes Spatiaux ». Écrit par un savant il constitue l'une des meilleures réponses scientifiques qu'on puisse faire aux détracteurs de la réalité spécifique des objets volants non identifiés.

VII + 86 pages 15,5 x 24 cm
sous couverture carte forte en deux couleurs

PRIX : 7,50 F

Prière d'adresser les commandes au
G.E.P.A. - 69, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14^e
et d'en virer le montant au compte courant postal
7 914-47 PARIS, du G.E.P.A.

PUBLICATIONS SIGNALÉES

Exceptionnellement, nous prions nos lecteurs de se reporter aux pages 30, 32 et 33 du numéro 20 de « Phénomènes Spatiaux ». En outre, nous signalons les ouvrages suivants :

Jacques Vallée, *Passport to Magonia*, Henry Regnery Cy, 114 West Illinois Street, Chicago, Illinois 60610, USA.

Carlos Murciano, *Algo flota sobre el mundo*, Editorial « Prensa Espanola », Serrano 61, Madrid (6), Espagne.

Lynn E. Catoe, *UFOs and Related Subjects: An Annotated Bibliography*, Document AFOSR 68-1656, Superintendent of Documents, Government Printing Office, Washington D.C., 20402,
Prix : 3,50 \$.

Strange effects from UFOs, a NICAP special report, N.I.C.A.P., 1536 Connecticut Avenue, N.W. Washington D.C., 20 036, USA, 4 \$.

UFO Percipients, Numéro spécial N° 3 de la « Flying Saucer Review », September 1969, 21 Cecil Court, Charing Cross Road, London, W.C. 2, 8 sh 6 d ou 1,10 \$

RÉUNIONS PUBLIQUES

Les vendredis 23 octobre, 20 novembre 11 décembre 1970 et 22 janvier, 12 février, 19 mars, 23 avril et 21 mai 1971, à 20 h 30, dans la grande salle du Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris-7^e.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements à M. Lionel Beer, éditeur de la revue « Spacelink » (15 Freshwater Court, Crawford Street, London W1H 1HS) qui, dans le numéro de janvier 1970 de cette très intéressante revue, nous a fait l'agréable surprise de publier l'annonce de nos réunions publiques de Paris.

NOTRE PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE

Le document photographique reproduit en première page de couverture nous a été communiqué par M. Diego Pena, du G.O.D.F.E. de Buenos-Aires. On le trouve également p. 133 dans l'album photographique « Pláttilos volantes ante la camara » d'Antonio Ribera, Editorial Pomaire, Barcelone 1969. Le cliché pris par le capitaine Hugo F. Niotti a fait l'objet d'une minutieuse enquête et a été soumis à l'examen des Services d'Information de l'Aéronautique, qui n'y ont découvert aucune trace de truage. Le capitaine Niotti était un observateur des plus qualifiés.